

Actes de la journée d'étude organisée  
par le Groupe *initiatives* le 19 octobre 2012

---

## **La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie :**

### **d'un projet de développement à la promotion d'un carbone social, quelles conditions de succès ?**

Sous la coordination de Christophe Barron (ID)  
Rédaction : Muriel Desgeorges (ID)

► Actuellement, de plus en plus de projets forestiers et de projets d'accès à l'énergie à destination des communautés défavorisées des pays du Sud voient le jour, notamment grâce à la mobilisation de financements carbone. Bien que fortement attractifs, l'accès à ces financements innovants reste complexe et contraignant. Ceux-ci exigent une expertise spécifique et des capacités initiales d'investissement parfois conséquentes alors que le retour sur investissement est long et incertain. Par ailleurs, ce mode de financement peut conduire à des stratégies économiques et partenariales nouvelles qui peuvent paraître, pour certaines, contradictoires avec celles des ONG. Existe-t-il ou non une approche spécifique aux ONG sur la finance carbone ? Lorsqu'une ONG réalise un projet de développement mobilisant des financements carbone, à quelles problématiques est-elle confrontée ? Quels doivent être les garde-fous ? Existe-t-il un « carbone social » ? Les acteurs de projets carbone s'entendent-ils sur une approche sociale du carbone ? Comment garantir l'éthique des projets et la faire avancer ? Le Groupe Initiatives (GI) a proposé une journée sur le thème « La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie » le 19 octobre 2012. La journée a réuni près de 80 participants des domaines du développement, de la recherche, du secteur privé et des institutions. Cette publication restitue les actes de cette journée et s'inscrit dans une volonté de structurer une réflexion sur l'utilisation de la finance carbone par les acteurs du développement, notamment les ONG.

## SOMMAIRE

Le Groupe Initiatives et la finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie .....	4
<i>Contexte et problématique</i> .....	4
<i>La journée d'étude</i> .....	4
<i>Positionnement du Groupe Initiatives</i> .....	5
Liste des intervenants .....	6
Liste des membres du comité de pilotage.....	6
Liste des sigles et acronymes .....	7
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
I. Éléments de contexte.....	8
II. De la naissance de la finance carbone aux perspectives d'avenir .....	9
1. 1997-2005 : la naissance de la finance carbone, un heureux événement.....	9
2. 2005-2008 : émergence du marché volontaire du carbone .....	11
3. 2008-2012 : la crise d'adolescence de la finance carbone, des parents absents .....	11
4. 2012 : l'âge adulte de la finance carbone ? .....	13
<b>PARTIE 1 – LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS CARBONE PAR LES ONG</b> .....	15
I. La mise en place d'un projet carbone. ....	15
1. Étude de faisabilité .....	15
2. Mise en œuvre initiale .....	21
3. Réplication et changement d'échelle .....	24
4. Suivi et évaluation .....	25
5. Commercialisation des crédits carbone .....	28
II. La spécificité d'une approche développement de la finance carbone .....	29
1. Un volet carbone susceptible de modifier les pratiques du développement ? .....	29
2. Une approche développement bénéfique pour le monde de la finance carbone ?.....	31
<b>PARTIE 2 – PRATIQUES ET PRÉCONISATIONS POUR UN CARBONE PLUS ÉTHIQUE</b> .....	34
I. Enjeux de définition du carbone social.....	34
1. Un enjeu de lisibilité des projets carbone au Sud comme au Nord .....	34
2. Un enjeu de responsabilisation des pratiques de la finance carbone.....	37
II. Des pistes de solutions concrètes pour développer une approche éthique de la finance carbone....	40
1. L'approche Gold Standard, un organe de certification et de régulation rigoureux au cœur du processus carbone.....	40
2. L'approche Fairtrade, utiliser la finance carbone comme outil d'accompagnement des producteurs défavorisés dans l'adaptation aux changements climatiques .....	43
3. L'approche ONG de l'étude F3E, une analyse sur l'influence des ONG françaises sur le marché de la compensation carbone volontaire .....	46

<b>CONCLUSION</b> .....	49
I. Quelques constats.....	49
1. Enseignements.....	49
2. Zones d'ombre et points à développer .....	49
II. Les perspectives : sur quels thèmes et comment poursuivre ?.....	49
1. Des analyses à mutualiser .....	49
2. Des résultats à capitaliser et partager .....	50
3. Des éléments de positionnement commun .....	50
4. Des pistes de travail .....	51
 <b>ANNEXES</b>	
ANNEXE 1 - Présentation des membres du GI .....	53
ANNEXE 2 - La mise en place de projets carbone - secteur énergie .....	57
ANNEXE 3 - Présentation de l'activité de l'Ademe, AVSF, CDC Climat et le FFEM dans le champ de la finance carbone .....	58
ANNEXE 4 - Définition du carbone social .....	59
ANNEXE 5 - Note de cadrage de la journée d'étude « La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie » .....	62

Actes de la journée d'étude organisée par le Groupe Initiatives  
le 19 octobre 2012

---

## **La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie :**

### **d'un projet de développement à la promotion d'un carbone social, quelles conditions de succès ?**

*Sous la coordination de Christophe Barron (ID)  
Rédaction : Muriel Desgeorges (ID)*

Actuellement, de plus en plus de projets forestiers et de projets d'accès à l'énergie à destination des communautés défavorisées des pays du Sud voient le jour, notamment grâce à la mobilisation de financements carbone. Bien que fortement attractifs, l'accès à ces financements innovants reste complexe et contraignant. Ceux-ci exigent une expertise spécifique et des capacités initiales d'investissement parfois conséquentes alors que le retour sur investissement est long et incertain. Par ailleurs, ce mode de financement peut conduire à des stratégies économiques et partenariales nouvelles qui peuvent paraître, pour certaines, contradictoires avec celles des ONG.

Existe-t-il ou non une approche spécifique aux ONG sur la finance carbone ? Lorsqu'une ONG réalise un projet de développement mobilisant des financements carbone, à quelles problématiques est-elle confrontée ? Quels doivent être les garde-fous ? Existe-t-il un « carbone social » ? Les acteurs de projets carbone s'entendent-ils sur une approche sociale du carbone ? Comment garantir l'éthique des projets et la faire avancer ?

Le Groupe Initiatives (GI) a proposé une journée sur le thème « La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie » le 19 octobre 2012. La journée a réuni près de 80 participants des domaines du développement, de la recherche, du secteur privé et des institutions. Cette publication restitue les actes de cette journée et s'inscrit dans une volonté de structurer une réflexion sur l'utilisation de la finance carbone par les acteurs du développement, notamment les ONG.

## LE GROUPE INITIATIVES ET LA FINANCE CARBONE COMME MOYEN D'ACCÈS DES PLUS PAUVRES À L'ÉNERGIE

---

### CONTEXTE ET PROBLÉMATIQUE

---

La finance carbone est née du Protocole de Kyoto, traduisant les objectifs et les moyens fixés par la CCNUCC pour lutter contre le changement climatique. Les marchés du carbone (réglementaire et surtout volontaire) se sont structurés autour d'investisseurs (fonds carbone), d'opérateurs de compensation carbone, de développeurs de projet et de standards de carbone garantissant la réalité des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (Gold Standard, *Verified Carbon Standard*, etc.). Depuis plusieurs années, des ONG se sont lancées dans la mobilisation de ce type de financements. Les pratiques hétérogènes des acteurs de la finance carbone les ont questionnées sur leur rôle et leur possible contribution à une finance carbone plus responsable.

La vente de crédits carbone générés par des projets de développement représente une source de financements additionnels. Mais, bien que fortement attractifs, l'accès à ces financements innovants reste complexe et contraignant. La finance carbone demande notamment une expertise spécifique pointue et des capacités initiales d'investissement parfois conséquentes, alors que le retour sur investissement est long et incertain. De plus, ce mode de financement peut conduire à des stratégies économiques et partenariales inhabituelles pour les ONG.

La mise en œuvre de projets carbone par les ONG et leurs partenaires du Sud donne rarement lieu à des échanges sur les processus, les modèles économiques, les choix stratégiques et les modes opératoires, alors même qu'il existe des éléments de convergence dans les pratiques des ONG et dans leur volonté de donner un caractère social et éthique à leur approche.

### LA JOURNÉE D'ÉTUDE

---

La mobilisation des financements carbone représente une opportunité innovante pour lancer des projets forestiers ou des projets énergétiques. Cette journée d'étude proposée par le GI s'inscrit dans une volonté de structurer une réflexion sur l'utilisation de la finance carbone par les acteurs du développement, en particulier les ONG.

Différentes ONG impliquées dans des projets carbone ont présenté des études de cas sur leurs pratiques concrètes à chaque phase du cycle d'un tel projet. Sur cette base, la question de la spécificité d'une approche ONG de la finance carbone portée par les acteurs du développement s'est posée lors d'une première table ronde. Les acteurs de développement se prévalent d'un « carbone » dont les impacts dépassent la simple réduction d'émissions de gaz à effet de serre dans les pays en développement. La seconde table ronde a montré que la définition de ce carbone « social » et éthique est un véritable enjeu. S'il apparaît que les ONG ont bien une approche spécifique commune, les débats ont montré que d'autres types d'acteurs s'en réclament également.

La dernière partie de la journée a ouvert le débat à différents acteurs (le standard de certification carbone Gold Standard, l'organisme de certification et labellisation de commerce équitable FairTrade et les ONG Geres, ID et AVSF) qui œuvrent à leur manière pour l'amélioration de la gouvernance et de la transparence dans un secteur souvent opaque.

## POSITIONNEMENT DU GROUPE INITIATIVES

---

Le positionnement du Groupe Initiatives sur une approche « ONG » de la finance carbone peut se traduire par :

→ **la finance carbone n'est pas la réponse au changement climatique.** Les réponses passent par des changements de comportement des individus, entreprises et collectivités publiques. La finance carbone reste un outil, un levier pour limiter les émissions de GES en finançant des projets concrets sur le terrain ;

→ **réaliser des « projets carbone » marque cependant un engagement dans la lutte contre le changement climatique.** Les ONG engagées dans le carbone doivent rester ancrées dans les débats sur les modèles énergétiques de nos sociétés, au Sud comme au Nord. Elles doivent s'impliquer dans les négociations climatiques internationales et l'élaboration de politiques relatives au changement climatique dans nos pays ;

→ les ONG doivent **s'assurer que leurs pratiques**, notamment sur le choix des standards utilisés, la transparence, la gouvernance, **soient crédibles et qu'elles restent bien dans leur mission d'aide au développement** ;

→ **les ONG peuvent se retrouver autour de principes d'action convergents, notamment autour d'un « carbone social et éthique ».** Il est fondamental que les ONG soient force de proposition et leaders d'une philosophie dans laquelle d'autres acteurs (privés, institutionnels) peuvent se retrouver ;

→ **à l'image de l'étude F3E/ID/Geres/AVSF et de cette journée GI, les ONG françaises agissant dans le domaine du carbone gagneront à s'associer pour affirmer une image et une philosophie d'action qui leur est propre.** Les ONG doivent s'ouvrir à d'autres acteurs, les entreprises privées notamment, pour échanger avec eux tout en restant attentives sur les motivations et objectifs de ce secteur, concurrentiel et en principe lucratif.

## LISTE DES INTERVENANTS

---

<b>NOM</b>	<b>ORGANISME</b>
Frédéric Apollin	AVSF
Christophe Barron	Initiative Développement
Renaud Bettin	Geres
Gildas Bonnel	Sidièse
Meinrad Bürer	Gold Standard
Carlos Canales	FairTrade
Jérôme Coste	Iram
Marie d'Adesky	Onudi
Swan Fauveaud	Geres
Fanny Fleuriot	Ademe
Patrick Fourrier	Bolivia Inti Sud Soleil
Marina Gavaldão	Geres
Adeline Giraud	AVSF
Bernard Giraud	Livelihoods Venture / Danone
Alain Guinebault	Geres
Michaël Kazmierczak	Initiative Développement
Anouck Le Crann	GoodPlanet
Benoît-Xavier Loridon	Initiative Développement
Denis Vasseur	FFEM
Jean-Pierre Sicard	CDC Climat

## LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

---

<b>NOM</b>	<b>ORGANISME</b>
Christophe Barron	Initiative Développement
Renaud Bettin	Geres
Muriel Desgeorges	Initiative Développement
Swan Fauveaud	Geres
Adeline Giraud	AVSF
Marion Tréboux	Iram
Aurélie Vogel	Gret

## LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

Ademe	Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
Apdra	Association pisciculture et développement rural en Afrique tropicale humide
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
BISS	Bolivia Inti Sud Soleil
CCNUCC	Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques
Ciedel	Centre international d'études pour le développement local
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de carbone
ER	Réduction d'émissions
Erpa	<i>Emissions Reduction Purchase Agreement</i> (Contrat d'achat de réduction d'émissions)
F3E	Fonds pour la promotion des Études préalables, des Études transversales et des Évaluations
FFEM	Fonds français pour l'environnement mondial
Geres	Groupe énergies renouvelables, environnement et solidarités
GES	Gaz à effet de serre
GI	Groupe Initiatives
Giec	Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat
GRDR	Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural
HFC	Hydrofluorocarbones (type de gaz industriel)
HSF	Hydraulique sans frontières
ID	Initiative Développement
Iram	Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement
Iseal	<i>International Social and Environmental Accreditation and Labeling</i>
MDP	Mécanisme de développement propre
Moc	Mise en œuvre conjointe
N <sub>2</sub> O	Oxyde nitreux
NLS	<i>New Lao Stoves</i>
NRB	<i>Non Renewable Biomass</i> (biomasse non renouvelable)
OMC	Organisation mondiale du commerce
PDD	<i>Programme Design Document</i>
PoA	<i>Programme of Activities</i>
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SCEQE (EU ETS)	Système communautaire d'échange de quotas d'émission ( <i>European Union Emissions Trading Scheme</i> )
UNFCCC	<i>United Nations Framework Convention on Climate Change</i>
Onudi	Organisation des Nations unies pour le développement industriel
tCO <sub>2</sub> equ	Tonnes de CO <sub>2</sub> évitées, unité de mesure qui prend en compte l'ensemble des gaz à effet de serre considérés par Kyoto
URE	Unité de réduction d'émissions
URCE (CER)	Unité de réduction d'émissions certifiée ( <i>Certified Emission Reduction</i> )
VCS	<i>Verified Carbon Standard</i>
VER	<i>Verified Emission Reduction</i>



## INTRODUCTION

### I. ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

Par Alain Guinebault (délégué général du Geres) et Benoît-Xavier Loridon (directeur d'ID)

Fondé il y a plus de 20 ans, le Groupe Initiatives (GI) est composé de 10 organisations de solidarité internationale<sup>1</sup> partageant des objectifs communs. Lieu d'expression et d'échange, espace de capitalisation, le GI a décidé d'organiser une journée d'étude sur la finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie afin de dégager les meilleures pratiques ainsi qu'un éventuel positionnement commun. Il a semblé important au GI d'approfondir pendant une journée ce sujet complexe mais également porteur d'enjeux et d'avenir pour les ONG.

La finance carbone est un outil pertinent pour la conduite de projet, dans la mesure où de ce mécanisme découle un changement d'échelle qui permet aux populations les plus pauvres d'accéder à des technologies performantes. La finance carbone permet de travailler sur le long terme (10 ans au moins) et est ainsi complémentaire des mécanismes de financement institutionnels actuels qui limitent les perspectives d'un projet à 3 ou 4 ans.

En revanche, la finance carbone est complexe, par exemple du point de vue de la méthodologie, de la gestion du planning du projet... Elle est également porteuse d'incertitudes, de risques, notamment celui du prix de la tonne de carbone. Ainsi, le prix de vente des crédits carbone sur le marché réglementé est aujourd'hui proche de zéro.

Si les ONG se situent en marge du marché régulé, la mobilisation des financements carbone n'en nécessite pas moins une réflexion de fond sur les risques qu'ils peuvent présenter et sur leur utilisation dans le cadre de projets de développement. Enfin, il faut souligner que la finance carbone n'est pas une finalité, mais bien un outil pour les ONG dans leur mission de développement. À ce titre, les ONG doivent se différencier par une approche transparente sur tout le processus, de l'acheteur de crédit aux acteurs sur le terrain.

#### EN QUELQUES DATES : DE PIGOU À LA CCNUCC

**1920 et 1960** : Pigou et Coase : création du droit de propriété de l'environnement.

**1970** : Le *Clean Air Act* et le programme américain *Acid Rain* en 1990.

**1972** : Le Club de Rome publie les limites de la croissance, définition du principe pollueur/payeur par l'OCDE.

**1979 et 1985** : Premières conférences et ateliers sur le climat.

**1988** : Création du Giec, Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat.

**1992** : **Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC)**, adoptée au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro.

Le texte qui suit est un résumé de la présentation faite par Renaud Bettin de CO<sub>2</sub>Solidaire / Geres. On trouvera sur le site de CO<sub>2</sub>Solidaire de plus amples renseignements. [www.co2solidaire.org/](http://www.co2solidaire.org/)

<sup>1</sup> Apdra, AVSF, Ciedel, Essor, Geres, GRDR, Gret, HSF, ID et Iram, voir la présentation des membres du GI en annexe 1.

## II. DE LA NAISSANCE DE LA FINANCE CARBONE AUX PERSPECTIVES D'AVENIR

---

### 1. 1997-2005 : LA NAISSANCE DE LA FINANCE CARBONE, UN HEUREUX ÉVÉNEMENT

---

#### A) DE L'ÉCOTAXE SUR LES COMPAGNIES FERROVIAIRES AMÉRICAINES À LA CRÉATION D'UN MARCHÉ DU CARBONE INTERNATIONAL

---

Le principe d'externalité a été développé par Arthur Cecil Pigou en 1920 afin de mettre en évidence les impacts d'une activité sur une autre activité. Fondement de la finance carbone, la prise en compte des externalités vise à atténuer les impacts qui affectent la collectivité et le bien public commun. À l'époque, il était question d'agir sur les externalités négatives de l'activité des compagnies ferroviaires, dont les morceaux de charbon incandescents échappés des cheminées des locomotives occasionnaient des dommages aux champs environnants. Pigou a alors proposé une taxe sur les compagnies ferroviaires afin d'intégrer les externalités négatives de leur activité à la logique du marché.

#### Trois principes directeurs énoncés dans la CCNUCC :

- **Précaution** : on ne sait pas quels seront les impacts des changements climatiques.
- **Responsabilités communes mais différenciées** : notre responsabilité face au changement climatique est différenciée dans la causalité et dans nos besoins.
- **Droit au développement économique.**

En 1960, Ronald Coase condamne l'intervention de l'État et propose des « droits à polluer » qui obéissent à la logique du marché. Aux États-Unis, cela a donné naissance au *Clear Air Act (Acid Rain Program)* sur les émissions des usines thermiques au charbon. Le principe repose sur un plafond d'émissions de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) et instaure des quotas qu'il est possible d'échanger sur les marchés. Le succès de cette loi a façonné le futur *Protocole de Kyoto*.

Les préconisations du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (Giec), créé en 1988, joueront un rôle important dans la *Convention Cadre des Nations unies sur le changement climatique (CCNUCC)* et le *Protocole de Kyoto*.

#### B) LE PROTOCOLE DE KYOTO

---

Signé en 1997 par 198 pays puis ratifié par 183, le Protocole de Kyoto est entré en vigueur en 2005. Il engageait les pays industrialisés signataires, représentant 55 % des émissions mondiales, à réduire leurs émissions d'en moyenne 5 % par rapport à leur niveau d'émissions de gaz à effet de serre de 1990 sur la période 2008-2012. Les États-Unis n'ont pas ratifié le Protocole. L'Union européenne a obtenu la ratification de la Russie en échange de son entrée à l'OMC. Les pays en développement, y compris les pays émergents, quant à eux ne sont pas obligés de réduire leurs émissions mais peuvent être impliqués dans la contribution aux réductions d'émissions à travers le « mécanisme de développement propre » (cf. ci-après).

#### C) DEUX MÉCANISMES DE FLEXIBILITÉ DE KYOTO

---

Les pays ayant des engagements de réduction d'émissions de GES peuvent utiliser les mécanismes de flexibilité du Protocole de Kyoto pour remplir une partie de leurs engagements, notamment avec l'échange de quotas sur les marchés officiels (cf. D). Par ailleurs, deux autres mécanismes reposent sur une approche de projet :



Source : CDC Climat Recherche.

### Le mécanisme de la Mise en œuvre conjointe (Moc)

Ce mécanisme s'inscrit dans une logique Nord-Nord. Un pays industrialisé peut investir dans un projet de réduction d'émissions sur le territoire d'un autre pays industrialisé. La transformation des quotas du pays hôte en crédits se traduit en Unité de réduction d'émissions, URE (ERU).

### Principe : des projets réalisés dans les pays en développement



Source : CDC Climat Recherche.

### Le Mécanisme de développement propre (MDP)

Ce mécanisme s'inscrit dans une logique Nord-Sud. Un pays industrialisé investit dans un projet de réduction d'émissions dans un pays en développement. L'actif carbone de ce mécanisme est l'Unité de réduction d'émissions certifiée, URCE (CER).

Le marché réglementé dit « de conformité » du protocole de Kyoto fonctionne selon les principes suivants :

- une base *Cap and trade*, permettant de plafonner l'émission et d'échanger les quotas d'émissions, *de gré à gré* ou sur des places de marchés ;
- un principe de complémentarité, imposant le rachat d'une moitié de quotas, et une moitié de crédits carbone (CER – *Certified Emissions Reduction*) en cas de dépassement du plafond d'émission de CO<sub>2</sub>.

## D) LE MARCHÉ EUROPÉEN RÉGLEMENTÉ D'ÉCHANGE DE QUOTAS (EU ETS)

En parallèle, l'Union européenne, au départ hostile à la logique de marché d'émission, a finalement lancé son propre marché en 2005 : l'EU-ETS (*Emission Trading Scheme*). Celui-ci exerce un leadership sur le marché réglementé, et émet notamment un signal prix des crédits carbone.

## 2. 2005-2008 : ÉMERGENCE DU MARCHÉ VOLONTAIRE DU CARBONE

### A) LE MARCHÉ VOLONTAIRE

En parallèle du marché réglementé, s'est développé un marché volontaire, régi par les mêmes principes que ceux du MDP. Il présente l'avantage de permettre un enregistrement des projets et des crédits (VER – *Verified Emissions Reduction*) moins coûteux et dans certains cas moins lourds que le marché réglementé. L'abaissement des barrières d'accès au marché et à l'innovation présente un intérêt certain pour les ONG, pour qui ce marché volontaire est *a priori* plus adapté. Il répond également aux besoins d'entreprises qui souhaitent volontairement compenser leurs émissions de carbone, en lien avec une démarche RSE par exemple. Des crédits générés sur un projet MDP (CER) peuvent enfin être achetés par des acteurs volontaires qui ne sont pas contraints par des respects de quotas d'émissions.

### B) LES STANDARDS DU CARBONE

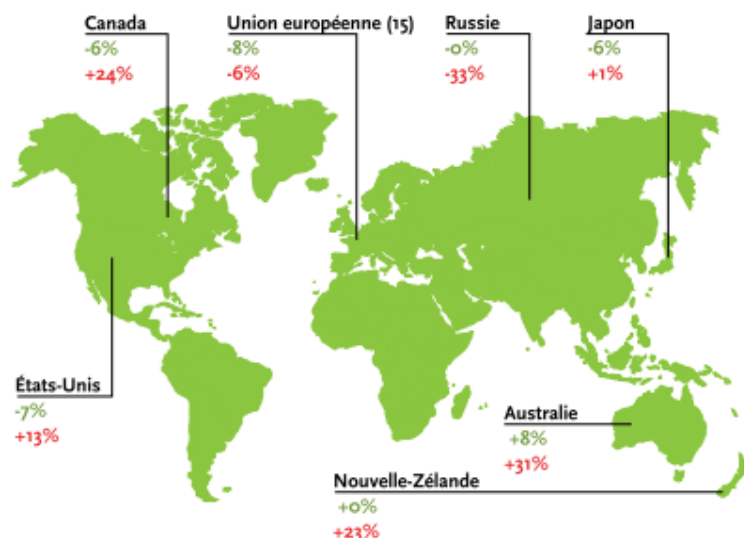
Il existe différents standards de qualité sur le marché volontaire, destinés à garantir la crédibilité des réductions d'émissions et la qualité des projets concernés. Principalement, deux standards ont permis de crédibiliser le marché volontaire :

- le *Verified Carbon Standard* (VCS), qui se concentre seulement sur les réductions de GES. Il simplifie les procédures d'éligibilité ce qui permet de diviser par deux les coûts et les délais liés à la certification ; en outre il permet de certifier des projets de stockage de carbone forestier ;
- le Gold Standard (à l'origine créé pour le MDP) prend en compte les impacts socio-économiques (cobénéfiques) en parallèle des économies de CO<sub>2</sub>, en vue de garantir une contribution réelle des projets au développement socio-économique.

## 3. 2008-2012 : LA CRISE D'ADOLESCENCE DE LA FINANCE CARBONE, DES PARENTS ABSENTS

### A) LA FINANCE CARBONE : UN SUCCÈS LIMITÉ À CE JOUR

OBJECTIFS KYOTO DE RÉDUCTION DES ÉMISSIONS À ATTEINDRE ENTRE 2008 ET 2012  
(MOYENNE SUR LES CINQ ANS) ET ÉVOLUTIONS DES ÉMISSIONS ENTRE 1990-2008  
(Source : UNFCCC et European Environment Agency)



En 2013, le bilan du protocole de Kyoto et de ses mécanismes de flexibilité est très décevant. Les émissions de chaque région du monde au départ impliquées dans le Protocole de Kyoto n'ont, finalement, pas diminué sur la période 2008-2012. Il n'existe pas de sanction dissuasive pour corriger ce non-respect du protocole signé.

Par ailleurs, le Protocole de Kyoto a échoué dans le transfert de compétences et le renforcement des acteurs au Sud : il s'est traduit par un fort clivage des compétences Nord-Sud, notamment dans le cadre du mécanisme de développement propre. Les acteurs du Nord ont de plus fait preuve d'un manque de transparence et de lisibilité sur les échanges de quotas d'émissions de carbone.

Afin d'être éligibles, les économies de gaz à effet de serre doivent être mesurables, vérifiables, permanentes et additionnelles<sup>2</sup>. Or, certaines études estiment qu'environ 50 % des projets MDP ne sont pas additionnels et auraient vu le jour même sans la finance carbone.

En outre le détournement de la TVA exigible sur les échanges européens de quotas de carbone en 2008 et 2009 a mis en lumière le besoin d'homogénéiser le marché du carbone européen.

Enfin, la mauvaise perception de la société civile pose la question de l'image reflétée par la finance carbone. Pour beaucoup de particuliers et entreprises, la compensation des émissions de CO<sub>2</sub> à l'autre bout du monde s'apparente à de l'achat de bonne conscience.

## B) MDP : LE BILAN APRÈS 10 ANS D'EXISTENCE

CDC Climat a dressé un bilan du MDP à l'occasion de son dixième anniversaire. Le milliard de crédits générés a été atteint, et selon les projections de CDC Climat Recherche, il resterait 300 millions de crédits carbone avant d'atteindre la limite du potentiel de génération de crédits carbone (1,3 milliards) équilibrant l'offre et la demande. Cette limite serait atteinte autour d'avril 2013, et le coût du crédit carbone MDP devrait être quasi nul d'ici 2015.

Le bilan actuel fait donc état d'un marché surapprovisionné et déséquilibré. Le prix du CER s'élève à 1,50€ et le surplus de quotas attribués (notamment du fait d'une crise économique), ne suscite pas d'intérêt pour les crédits carbone.

La concentration géographique des projets MDP (60 % des crédits carbone générés en Chine et 15 % en Inde), remet également en question l'intérêt du mécanisme. Le Giec a démontré que l'Afrique était la zone géographique la plus vulnérable face aux changements climatiques, aussi recommande-t-il le MDP pour soutenir le développement de ce continent. Or seulement 2 % des projets MDP se situent en Afrique.

Le manque de variété des projets ternit également le bilan du MDP : les deux tiers des projets concernent les gaz industriels, 10 projets ont délivré à eux seuls près de la moitié des crédits carbone sur le marché. L'intégrité environnementale est également remise en question, en particulier pour les projets HFC qui ne respectent pas le principe d'additionnalité.

Pour les ONG, les méthodologies approuvées par le Comité exécutif du MDP sont peu adaptées aux contextes locaux et aux technologies qu'elles veulent développer. Les délais d'accessibilité et la lourdeur de la procédure d'enregistrement des projets (délai d'instruction de 500 jours en moyenne), ainsi que son coût (jusqu'à 250 000 €), sont pour beaucoup hors de portée.

### Le MDP en chiffres

**4 546** projets enregistrés  
et **4 261** projets en  
validation et cours  
d'enregistrement.

Un milliard de crédits  
carbone générés.

<sup>2</sup> Il existe deux types d'additionnalité : l'additionnalité financière (sans la vente des crédits carbone, le projet ne verrait pas le jour), et l'additionnalité environnementale (sans le projet, il n'y aurait pas d'économies de CO<sub>2</sub>).

### C) QUELQUES AVANCÉES POSITIVES SUR LE MDP

Les PoA (*Programme of Activities*) constituent une ébauche de solution pour faire face à la carence de projets en Afrique. Il est désormais possible d'imaginer une mutualisation des moyens et d'agréger plusieurs petits projets au sein du programme d'activités. Le principe de demande supprimée (*Suppressed Demand*) est maintenant reconnu et intégré à la méthodologie de l'UNFCCC. Les méthodologies ont évolué et s'adaptent mieux au contexte local ; on a également assisté à une simplification des procédures de calcul et à une normalisation des *baselines* (scénarios de référence). Pour certains pays défavorisés et certaines technologies simples, l'additionnalité est désormais automatique. Enfin, dans le but de favoriser le développement du MDP dans des zones défavorisées, le UNFCCC *CDM Loan Scheme* a mis en place un prêt à taux zéro permettant de lancer un projet MDP à hauteur de 250 000 €, somme nécessaire pour lancer la procédure et qui manque souvent aux porteurs de projet.

### D) MARCHÉ VOLONTAIRE : LE BILAN

En 2011, le volume du marché volontaire a diminué de 28 % mais a augmenté en valeur à hauteur de 33 % (575 \$ millions). Il se caractérise par une forte concurrence, encore en progression ; par ailleurs il perd des acheteurs et il y a peu de nouveaux entrants. Les prix du marché volontaire ne sont pas influencés par le marché réglementé. En 2011, le prix moyen du crédit volontaire est par exemple monté à 6,20 €. Le marché volontaire contribue à répondre aux carences du marché réglementé et place l'Afrique au troisième rang mondial pour l'offre, avec un coût du crédit volontaire de 8 USD/t en moyenne.

## 4. 2012 : L'ÂGE ADULTE DE LA FINANCE CARBONE ?

### A) QUEL AVENIR POUR LE MARCHÉ RÉGLEMENTÉ ?

Le Canada et le Japon sont sortis du Protocole de Kyoto. L'Union européenne, depuis la conférence de Durban en 2011, prend des engagements au rabais sur la réduction d'émissions et sur les plafonds d'émissions fixés. La limite est fixée par les capacités et par la volonté d'engagement politique de chaque pays, et non plus par les objectifs conseillés par les scientifiques.

*« La finance carbone est un compromis entre la **finance**, qui porte sur une vision de profit à court terme, et le **carbone**, qui porte inversement sur une vision de climat, de développement durable et de préservation des générations futures sur le long terme. »*

*(Renaud Bettin, Geres)*

Un nouvel accord global contraignant devrait entrer en vigueur en 2020. Les négociations devraient commencer en 2013, mais aucun cadre politique n'est prévu pendant la période de transition.

#### Des innovations grâce aux ONG

La « demande supprimée » (*Suppressed Demand*) a été initiée par les ONG et est aujourd'hui reconnue et intégrée dans la méthodologie carbone développée par l'ONU (UNFCCC) et par le Gold Standard.

Les pays du Sud ne sont pas attractifs pour les acteurs de la finance carbone car « trop pauvres pour polluer ». L'idée est donc d'anticiper les émissions futures de CO<sub>2</sub> en les réduisant dès aujourd'hui. Cette méthodologie permet ainsi aux pays les plus défavorisés de bénéficier de la finance carbone.

À l'échelle européenne, le marché réglementé d'échange de quotas, EU-ETS, devrait également subir quelques évolutions. Sur la période 2013-2020, l'UE tentera de restaurer la confiance des marchés. D'autres secteurs seront intégrés : le transport aérien, la pétrochimie, la production d'aluminium et d'ammoniac.

Les deux mécanismes de projet MDP et Moc seront reconduits, mais devraient exclure le HFC et le N<sub>2</sub>O (acide adipique). Depuis la fin 2012, il n'est plus possible d'enregistrer des



projets MDP dans les pays émergents, ceci pour orienter les financements carbone vers les pays les moins avancés, dans une logique de développement. Le MDP devrait profiter d'un renouvellement de la demande, avec la naissance de marchés nationaux (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.).

De nouveaux secteurs seront éligibles au MDP, tels que le secteur du bâtiment, du transport, de l'agriculture, grâce à l'approbation de nouvelles méthodologies de projet permettant de générer des crédits carbone sur ces secteurs.

#### **Pour aller plus loin**

- Sur le détournement de la TVA sur les échanges européens de quotas de carbone en 2008 et 2009 :  
**Robert Aline, Carbone connexion**, Max Milo, 2012.

- Sur le bilan d'existence des 10 ans du MDP :  
**Bellassen Valentin et Shishlov Igor, Dix enseignements pour les 10 ans du MDP**, CDC Climat Recherche, octobre 2012.

### **B) QUEL AVENIR POUR LE MARCHÉ VOLONTAIRE ?**

Le rôle du marché volontaire devrait se renforcer. Le prix moyen du crédit carbone volontaire permet encore aujourd'hui de financer l'investissement de nombreux projets carbone et d'en assurer le suivi et la durabilité. Alors que la responsabilité sociale des entreprises (RSE) occupe une place de plus en plus stratégique, les entreprises montrent de plus en plus d'intérêt pour la finance carbone.

#### **À retenir**

- ➔ Signé en 1997, le protocole de Kyoto est le point de départ de la finance carbone. Le protocole traduit les objectifs et définit les moyens pour mettre en œuvre les principes de la CCNUCC. Le protocole de Kyoto est un compromis politique, premier engagement écrit des pays industrialisés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. La limite du marché réglementé est ainsi fixée par les capacités et la volonté d'engagement politique de chaque pays.
- ➔ Parmi les mécanismes de flexibilité, le MDP est le seul instrument du protocole de Kyoto qui permet de réaliser des projets dans les pays en voie de développement.
- ➔ Le marché volontaire parallèle au « marché officiel Kyoto » est ouvert à de plus petits projets et permet de financer davantage de projets dans les pays en voie de développement – il semble donc mieux adapté à l'approche d'une ONG.
- ➔ Des standards de certification tels que le VCS et le Gold Standard se sont développés pour répondre au besoin de valider la qualité des projets et des réductions d'émissions sur le marché volontaire.
- ➔ Les marchés réglementés devraient subir quelques évolutions pour restaurer la confiance. De nouveaux secteurs seront intégrés, alors même que de nouveaux marchés verront le jour (Japon, Australie, Nouvelle-Zélande). Le MDP devrait quant à lui se réorienter davantage vers une logique de développement des PMA.
- ➔ Le marché volontaire tend à se développer, alimenté notamment par les démarches RSE des entreprises et les initiatives individuelles.

## PARTIE 1 – LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS CARBONE PAR LES ONG

Cette première partie du présent document traite particulièrement des opérateurs du développement. Des études de cas d'ONG portant sur l'utilisation de la finance carbone dans le cadre de projets de développement illustreront le cycle d'un projet carbone, avant d'être analysées afin de dégager une approche de la finance carbone partagée par les opérateurs du développement.

### I. LA MISE EN PLACE D'UN PROJET CARBONE

Quatre ONG ont présenté des projets carbone en mettant l'accent sur des différentes étapes du cycle d'un projet carbone. Modérée par Frédéric Apollin, directeur général d'AVSF, cette présentation d'études de cas a été préparée par Christophe Barron (responsable du Pôle Énergies renouvelables d'ID), Olivier Lefebvre (responsable technique du Pôle Énergies renouvelables d'ID), Patrick Fourier (chargé de programme Afrique et directeur adjoint de BISS), Marina Gavalvão (directrice technique de l'Unité Climat au Geres), et Adeline Giraud (chargée de projets Agricultures paysannes, gestion des ressources naturelles et changement climatique chez AVSF). Chaque ONG a fait part de son expérience sur certaines étapes spécifiques, mettant en évidence les questionnements qui sous-tendent l'opérationnalisation des projets carbone, de l'étude de faisabilité à la commercialisation des crédits carbone<sup>3</sup>.

#### 1. ÉTUDE DE FAISABILITÉ

L'étude de faisabilité permet d'identifier un projet qui puisse générer des réductions d'émission de gaz à effet de serre à un coût attractif, avec une forte valeur sociale et environnementale. Si le carbone est de nature à influencer la faisabilité technique du projet, il n'est pas question ici de discuter des aspects technologiques et opérationnels qui relèvent des choix d'un projet de développement. Il s'agit plutôt d'étudier spécifiquement la faisabilité carbone, mais également d'établir le plan financier du projet carbone et d'analyser les risques liés à sa mise en place.

#### **Optimisation carbone vs développement, le choix d'une zone d'intervention**

Le Sud-Ouest de la Chine se caractérise par un hiver froid à 1 800 mètres d'altitude. Alors que la température annuelle moyenne est de 14 degrés, la température optimale d'un biodigester est de 37 degrés. La faiblesse de la température ambiante en Chine ralentit le processus de méthanisation et donc la rentabilité carbone du projet. ID a néanmoins choisi cette zone en raison des besoins de développement socio-économique.

#### A. FAISABILITÉ CARBONE

Les réductions d'émission d'un projet carbone doivent être mesurables, vérifiables, permanentes et additionnelles<sup>4</sup>. Une étude de faisabilité carbone est nécessaire pour étudier l'éligibilité et l'additionnalité du projet. Il s'agit aussi d'estimer les coûts futurs du projet ainsi que le potentiel de crédits, tout en s'assurant de la maturité institutionnelle et de la bonne gouvernance qui encadrent le projet.

<sup>3</sup> Voir fiche Geres en annexe 2.

<sup>4</sup> L'additionnalité est une garantie que le projet de carbone financé génère effectivement une baisse d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à une situation en l'absence de projet.



## ➤ Comment appréhender les réalités du terrain selon les cadres de la finance carbone ?

### Focus : Exemples de deux méthodes pour estimer le potentiel ER d'un projet

Les réductions d'émissions de GES sont variables en fonction des technologies mises en place dans le cadre de projet carbone (biodigesteurs, cuiseurs à bois économe, etc.). Des tests techniques sont réalisés sur le terrain dans des conditions d'utilisation standard afin d'évaluer le potentiel « ER » du projet.

#### - Simple estimation

À partir des **tests d'ébullition de l'eau** (WBT : *water boiling test*) ou des **tests de cuisine contrôlés** (CCT: *Controlled Cooking Tests* / cuisine d'un plat typique par une ou plusieurs femmes, entre la technique initiale et la technique du projet).

#### - Baseline/monitoring

À partir du **Kitchen Performance Test**, qui se base sur un échantillon plus petit. Cette méthode consiste à peser le poids du bois consommé toutes les 24 heures, sur deux périodes de quatre jours. Le protocole étant plus coûteux, le nombre d'enquêtés est limité.

Une connaissance préalable du terrain facilite l'adaptation d'un projet carbone aux réalités du contexte local, comme en témoigne le projet biogaz mené par **ETC Terra** et **AVSF** au Mali. L'ancrage local fort d'AVSF, garanti par une bonne connaissance de la zone d'intervention et un partenariat historique avec une ONG locale (ICD), a été un préalable à la conception du projet. La sélection des bénéficiaires a ainsi été plus ciblée, tout comme la compréhension et l'adaptation aux besoins des populations. D'autre part, l'implantation locale du partenaire malien a facilité l'obtention d'informations utiles pour le scénario de référence.

Les réalités du terrain sont très hétérogènes, ce qui peut représenter la première difficulté rencontrée dans la conception de projets carbone. ID s'est vu confrontée à une grande **hétérogénéité des pratiques** lors de son projet biogaz mené dans le Yunnan, en Chine. De nombreuses particularités ont été prises en compte dans le montage du projet :

- l'**hétérogénéité des combustibles** utilisés par les familles tels que le charbon, le bois ou encore les résidus agricoles ;
- l'**hétérogénéité des besoins**, tels que la cuisson des aliments pour animaux, l'éclairage ou encore le chauffage de la maison.

Face à ces difficultés rencontrées sur le terrain, ID a opéré deux choix stratégiques qui ont conditionné la conception même du projet :

→ **Limiter la zone d'intervention** : ID a réduit sa zone d'intervention géographique à une seule zone dans le Yunnan afin de travailler sur un groupe homogène de bénéficiaires. ID s'est également limité aux bénéficiaires utilisateurs de charbon avant le projet.

→ **Mobiliser des compétences locales** : ID emploie des enquêteurs locaux. La formation continue des enquêteurs, la maîtrise du dialecte local, leur compréhension fine de la situation locale permettent des enquêtes carbone de qualité (*baseline* et *monitoring*) ainsi qu'un suivi performant du projet.

### Le choix de la technologie adaptée : l'exemple d'ID en Chine

#### - Besoins de la population cible

Cuisiner jusqu'à 20 kg d'aliments par jour pour les animaux. Cuiseur à bois (foyer fixe) en Chine.

#### - Le modèle choisi

Le foyer fixe en ciment et fonte.

Modèle local éprouvé, installé dans un espace dédié, durée de vie de plus de 10 ans.

→ Le modèle choisi est adapté aux besoins, mais coûteux (plus de 50 €).

BISS a également été confrontée à un contexte géographique et environnemental hétérogène lors de la mise en œuvre des projets de cuiseurs solaires dans les Andes. Des pays comme la Bolivie ou le Pérou comprennent des zones aussi variées que la forêt amazonienne ou un altiplateau aride. BISS n'a cependant pas délimité sa zone d'intervention selon des critères pratiques d'homogénéité géographique. En Guinée, la collecte de données actualisées et complètes a également été compliquée, notamment sur

la NRB (Non-renouvelabilité de la biomasse). Contrainte par le manque de compétences locales, BISS n'a pas pu mobiliser des employés locaux sur son projet en Guinée.

➤ **Quels sont les critères techniques influençant la conception du projet, notamment sur le choix de la population cible et de la zone d'intervention ?**

ID choisit prioritairement des régions où la biomasse est peu renouvelable et abondamment utilisée. Plus la NRB est élevée, moins le bois est renouvelable et plus le projet sera générateur d'ER : c'est « l'additionnalité carbone ».

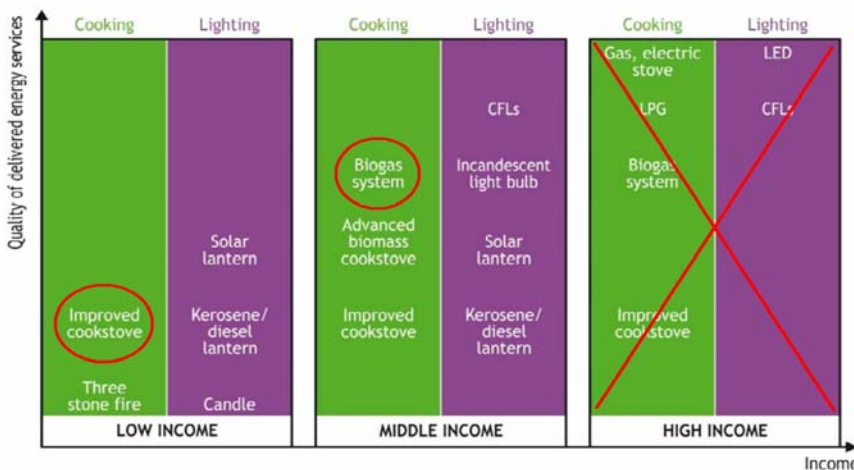
Le taux de NRB contribue ainsi au choix du site et des bénéficiaires, mais ne constitue pas l'unique critère pour ID, dans la mesure où il faut également prendre en compte le niveau de développement économique de la zone. D'autre part, les bénéficiaires qui utilisent du bois non renouvelable ne sont pas toujours les familles les plus pauvres. Parfois, une partie des bénéficiaires d'ID n'entrent pas dans les critères carbone : ils sont, par exemple, consommateurs de bois alors que le volet carbone n'intégrera que les réductions d'émission liées à une baisse de la consommation de charbon.

**Focus : comment déterminer le taux de NRB ?**

- **1<sup>re</sup> solution** : la plus simple et la plus économique consiste à utiliser des taux de NRB prédéterminés par l'*Executive Board* (EB) de l'UNFCCC ou d'autres organisations pour un certain nombre de pays.
  - **2<sup>e</sup> solution** : procéder par enquête locale pour déterminer les quantités prélevées et leur provenance.
  - **3<sup>e</sup> solution** : analyser et comparer des images satellite d'une même zone à deux ou trois dates différentes. Cette analyse doit être confirmée et complétée par quelques enquêtes terrain.
- ➔ Ces deux dernières solutions sont coûteuses et nécessitent une expertise sur le terrain.

Le choix de la technologie à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet carbone dépend quant à lui de caractéristiques techniques, mais également de son adaptation à la population cible et de son efficacité du point de vue carbone. Lors de ses projets en Chine, ID n'a pas choisi sa technologie selon la seule performance énergétique ; elle devait être également adaptée aux groupes cibles, facile d'utilisation, avec un coût initial acceptable et une forte durabilité nécessitant un appui pour assurer un usage à long terme.

Le graphique de « l'échelle de l'énergie » (Agence internationale de l'énergie, 2012, « Poor People Energy Access ») montre que le choix de cuisers à bois économes permet de toucher des populations aux revenus plus faibles, grâce à une contribution moins élevée. En revanche, les projets biogaz visent une population rurale moins pauvre.



DU GROUPE CIBLE À LA TECHNOLOGIE

ID exclut automatiquement les populations aux revenus élevés qui ne constituent pas son public cible, bien que des projets carbone avec des ménages aux revenus plus élevés seraient plus « rentables » du point de vue carbone. Mais les bénéficiaires des projets ne sont pas obligatoirement les populations les plus pauvres : dans le cas de projets biogaz, un certain nombre d'animaux est requis pour assurer un fonctionne-

ment optimal du biodigesteur. En outre, la richesse peut être corrélée avec le niveau socioculturel, facteur de bonne gestion de la technologie. Enfin, les ménages doivent pouvoir payer une contribution à la construction des biodigesteurs.

## B. PLAN FINANCIER DU PROJET

L'étude de faisabilité comporte un volet important d'analyse économique et financière. Il s'agit d'élaborer un *business model*, d'évaluer le besoin en cofinancements, et de définir l'affectation des subventions et revenus carbone.

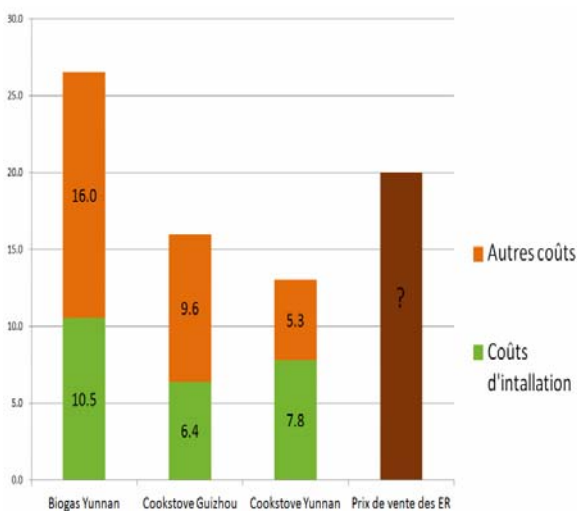
### ➤ Pourquoi se lancer dans un projet carbone, d'un point de vue financier ?

La finance carbone représente une source de cofinancement pour les projets de développement. Sur cette base générale, les positionnements des ONG sur la finance carbone peuvent varier. AVSF n'a pas encore de positionnement sur la finance carbone mais reste pour le moment en phase exploratoire et analyse ses apports et ses contraintes : les expérimentations en cours sur différents continents permettent notamment de savoir si les partenaires locaux peuvent s'appropriier ces mécanismes, mais aussi d'évaluer les bénéfices réels, à court, moyen et long termes, pour les populations et l'environnement local. Le préfinancement est réalisé dans le cadre de projets de développement classique, à une échelle modeste dans un premier temps.

BISS a été rejoint en 2007 par GoodPlanet sur le volet de la diffusion des cuiseurs solaires ; cette association, accompagnée d'un organisme spécialisé dans la compensation, devrait permettre de générer une contribution au financement de 7 500 cuiseurs grâce à la génération de crédits carbone. La finance carbone a apporté un cofinancement pérenne permettant d'avoir une visibilité financière sur 10 ans.

La mise en œuvre d'un projet carbone comporte des coûts fixes qui conduisent à atteindre certains seuils dans l'échelle des projets pour être rentable. Le préfinancement carbone d'un projet peut contraindre l'ONG à amplifier l'action, ce qui a été le cas pour BISS en Amérique latine et pour ID sur son premier projet Biogaz en Chine : à la demande de l'acheteur des crédits qui apportait le préfinancement, l'échelle des projets a été augmentée.

COÛT DE LA TONNE DE CARBONE :  
EXEMPLE DE TROIS PROJETS ID EN CHINE



dernier est généralement plus élevé.

### ➤ Comment définir le *business model* d'un projet carbone ?

Le modèle économique d'un projet carbone est basé sur trois paramètres : le coût de la tonne de carbone, l'additionnalité et le risque.

#### - Le coût de la tonne de carbone

Il dépend du coût d'installation (coût initial) et des coûts additionnels (supervision à long terme, enquêtes long terme, formation). Le coût de la tonne de carbone pour le projet Biogaz Yunnan (27 €) est plus élevé que celui du projet de cuiseur à bois économe. Le coût initial du biogaz est effectivement beaucoup plus cher que le cuiseur à bois économe, d'autant plus que le potentiel de génération de crédits carbone de ce

Plusieurs facteurs influencent les coûts, tels que le nombre d'unités par projet (économies d'échelle sur les coûts carbone et la supervision), ou encore la durée totale du projet (amortissement de l'investissement initial). Le coût de la tonne de carbone dépend donc du type de projet. En conséquence, les crédits carbone (sur le marché volontaire) doivent-ils tous être vendus au même prix ? L'approche développement nous invite à penser que les bénéfices des projets ne sont pas seulement climatiques, mais également sociaux et économiques. Ces impacts peuvent se répercuter sur le prix de la tonne, selon le « type » de carbone.

### - Mode de financement et risque

Dans tous les projets carbone mis en œuvre, les financements carbone ne sont que complémentaires et il est nécessaire de trouver d'autres sources de financement.

La vente *upfront*, compliquée et risquée, peut pallier le manque de financement initial. Cependant il existe un risque de décalage entre la quantité de crédits carbone prévue et la quantité réelle et effective de crédits carbone générés par le projet. Il est prudent de limiter le financement *upfront* sur des projets mis en place dans de nouvelles zones et impliquant de nouvelles technologies.

ID a mobilisé davantage de financement *upfront* pour son projet Cookstoves dans le Guizhou que pour son projet biogaz, le retour sur investissement étant plus rapide dans le cas des fours améliorés. Par ailleurs, là où 75 % du premier projet biogaz d'ID étaient financés *upfront*, seuls 25 % ont été préfinancés par des ventes *upfront* dans son second projet.

Par ailleurs, le recours à la microfinance peut permettre d'améliorer les opportunités d'accès aux technologies sans passer par la subvention de projet. Cela peut contribuer à une partie du cofinancement. La pertinence de la microfinance dépend de son adaptation à chaque contexte, des coûts de transaction... Ainsi, ID mobilise des institutions de microfinance sur certains projets en Afrique, mais pas en Chine où ce type de pratiques est moins répandu.

#### **Point de débat : à qui doit revenir le produit de la vente des crédits carbone ?**

Le porteur de projet est le plus souvent propriétaire des crédits carbone. Pour autant, il reste à déterminer à qui/à quoi ils seront destinés. Les utilisateurs finaux des technologies sont-ils les vrais propriétaires d'une partie des crédits carbone, qu'ils ont contribué très directement à générer ?

Pour son projet New Lao Stove au Cambodge, le Geres n'utilise pas la microfinance car le coût d'achat de la technologie est relativement faible. En revanche la microfinance a été utile pour les producteurs de fours améliorés en début de phase de développement de la production, en permettant aux associations de producteurs d'acheter du matériel et de réaliser des investissements.

### - L'additionnalité du projet

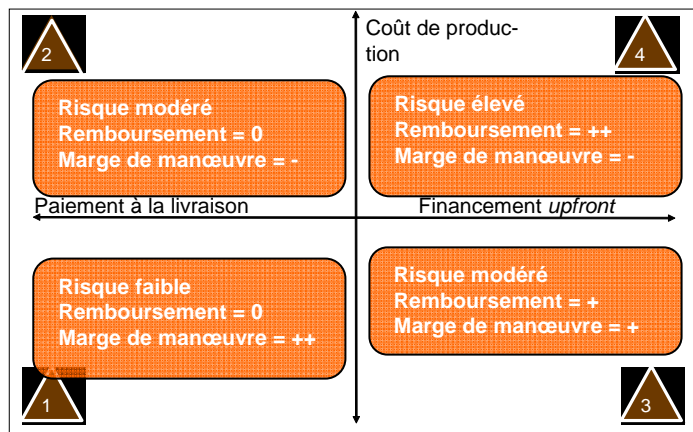
L'additionnalité consiste à montrer dans quelle mesure la finance carbone est nécessaire au projet ; elle est une condition *sine qua non* de la certification du projet, que ce soit sur le marché officiel ou volontaire. Montrer qu'un projet est additionnel revient à montrer que les fonds issus de la vente des crédits carbone permettront effectivement au projet d'avoir lieu, en permettant de dépasser des barrières techniques ou financières. Ainsi, ID utilise les revenus carbone :

- pour participer à l'investissement initial ;
- pour assurer la pérennité de l'investissement grâce au suivi et à la formation des bénéficiaires à la maintenance ;
- pour générer un revenu aux utilisateurs : cette incitation financière est un moyen de favoriser l'utilisation de la technologie, c'est par ailleurs une obligation de la loi chinoise ;
- pour soutenir le développement de la filière, pour financer les coûts d'apprentissage.

### C) PRISE DE DÉCISION (« GO/NO GO »)

Une fois le projet identifié, la faisabilité carbone étudiée et le plan de financement du projet établi, l'analyse des risques liés au projet carbone permet de décider la poursuite ou non du projet.

#### RISQUE FINANCIER



#### ➤ Comment se répartissent les risques sur un projet carbone ?

ID a analysé les risques financiers de ses projets réalisés en Chine en fonction du coût du projet (hors contribution du bénéficiaire), mesuré ici en termes de « coût de production de la tonne de carbone » et du moment de la vente des crédits carbone (avec d'un côté la vente *upfront* des crédits, qui représente un risque financier, en cas d'impossibilité de livraison des crédits, et d'un autre côté le paiement à la livraison qui ne présente pas de risque d'endettement).

#### Cas de figure 1 : les crédits carbone sont

payés à la livraison et le coût de production de la tonne de carbone est peu élevé. Le problème du financement de la phase initiale du projet subsiste mais le risque est le plus faible.

**Cas de figure 2 :** risque modéré à faible. On vend les tonnes à la livraison, avec un problème de pré-financement du projet. Le coût de la tonne de carbone reste élevé. Ce cas de figure laisse peu de marge de manœuvre au porteur de projet.

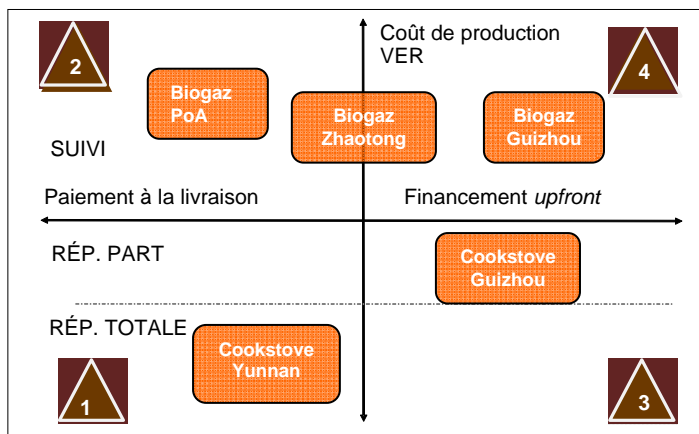
**Cas de figure 3 :** risque modéré à fort. Le financement *upfront* permet de financer la phase initiale des projets, mais le coût de la tonne de carbone est moins élevé. La problématique de remboursement est moins importante, il y a donc davantage de marge de manœuvre.

**Cas de figure 4 :** le risque le plus élevé. La vente des crédits *upfront* préfinance le projet mais la tonne coûte cher à produire. Dans la mesure où l'on a vendu *upfront*, la problématique de remboursement va être extrêmement forte et la marge de manœuvre finale sur le projet très faible.

#### ➤ Quel est le rôle et la place du carbone dans le modèle économique ?

Depuis 2006, la Chine est le laboratoire d'ID en matière de projets carbone. Le premier projet Biogaz qu'ID a mené dans le Guizhou a été le plus risqué, d'autant que le projet délivre moins d'ER que prévu, compliquant le suivi à long terme. Le deuxième projet biogaz a profité des enseignements tirés de cette première expérience. Une meilleure estimation des ER permet de limiter le risque et d'assurer la durabilité du projet, malgré un coût de la tonne toujours élevé. Un troisième projet Cookstoves Guizhou, plus récent, a été financé par des

#### PLACE ET RÔLE DU CARBONE DANS LE MODÈLE ÉCONOMIQUE





ventes *upfront*, mais en quantités limitées avec un coût de production des VER réduit. Le quatrième projet, un PoA Biogaz en partenariat avec les autorités provinciales présente également un risque modéré grâce au paiement à la livraison. Enfin, le cinquième projet (cuiseurs économes dans le Yunnan) présente le risque le moins élevé, grâce à une réduction des coûts de production de la tonne de carbone et à une vente des crédits à la livraison.

---

## 2. MISE EN ŒUVRE INITIALE

---

### A) DOCUMENTATION CARBONE

---

La documentation carbone est une étape clé de la mise en œuvre initiale, comprenant l'étude du scénario de référence (*baseline*), des enquêtes de terrain, une étude des impacts sociaux et environnementaux, l'élaboration d'un PDD<sup>5</sup> et d'un plan de suivi, et la validation du PDD par un tiers indépendant, l'entité opérationnelle désignée (EOD)<sup>6</sup>.

#### ➤ Comment mobiliser des compétences carbone ?

Le processus carbone est très complexe et requiert des compétences techniques très spécialisées pour la validation du projet, la rédaction d'un PDD, le choix d'un standard, l'enregistrement du projet, etc.

Dans le cadre de son projet Yunnan biogaz, ID s'est posée la question de la mobilisation des compétences, entre **l'expertise externe** et **l'internalisation des compétences**. ID a d'abord cherché à mobiliser des compétences externes, mais a été confrontée à plusieurs difficultés : mauvaise connaissance du terrain, faible disponibilité des experts, difficulté de communication avec les populations locales.

Après l'échec de la mobilisation de compétences externes, un pôle « Énergies renouvelables » (Pôle ER) a été créé afin de développer des compétences carbone. Cette internalisation progressive des compétences a présenté plusieurs avantages :

- présence continue sur le terrain ;
- valorisation du travail réalisé en Chine, les compétences développées étant intégrées à la stratégie d'ID en Chine et en Afrique.

Une troisième voie a été explorée par AVSF sur le projet biogaz au Mali en associant différentes compétences. Le projet a ainsi été monté et est conduit selon une **approche multipartenaire** impliquant quatre ONG :

- ➔ *deux ONG du Nord* : ETC-Terra et AVSF. AVSF a ainsi fait le choix d'externaliser la compétence carbone grâce à son partenaire ETC-Terra, le but étant de générer des crédits carbone certifiés pour les 100 biodigesteurs mis en place par le projet ;
- ➔ *deux ONG du Sud* : SKG Sangha (ONG indienne spécialisée dans la diffusion de biodigesteurs qui apporte la compétence technique et technologique sur le biogaz), et ICD (ONG malienne partenaire d'AVSF sur le terrain depuis plusieurs années notamment pour l'appui technique aux populations sur les thèmes de l'agronomie et de l'élevage, dans la zone choisie pour le projet).

---

<sup>5</sup> *Project Design Document* ou « Document de projet » décrivant les actions du projet, démontrant l'éligibilité et l'additionnalité et indiquant les calculs *ex-ante* de la quantité d'émissions évitées attendues.

<sup>6</sup> Accréditées par le Conseil exécutif du MDP, les Entités opérationnelles désignées (EOD) sont des organismes de certification indépendants entrant dans le processus du MDP. Ses missions sont de valider les projets MDP, vérifier et certifier les réductions d'émissions.

Différentes approches ont été expérimentées sur les projets de cuiseurs solaires mis en œuvre par BISS :

- **Approche collaborative** : avec le programme Action Carbone de la fondation GoodPlanet sur les projets andins. Grâce à la collaboration entre BISS et GoodPlanet, le projet de diffusion de cuiseurs solaires a été labellisé par le Gold Standard en 2011 en Bolivie et en 2012 au Pérou.
- **Approche externe** : adoptée sur un projet plus modeste (projet de diffusion de 1 000 cuiseurs à bois économes au nord du Bénin), où un cabinet d'expertise a travaillé sur le processus de labellisation carbone du projet. Cette approche externe s'est caractérisée par un manque d'échanges entre BISS et le cabinet d'expertise.
- **Approche intégrée** : en Guinée, grâce au soutien financier de la filiale Climat de la Caisse des dépôts et consignations (CDC Climat), qui a permis à BISS d'intégrer la démarche carbone, notamment par la création d'un poste de chargé de mission dédié à la labellisation carbone.

### ➤ Comment choisir un standard de compensation carbone ?

L'accès au MDP reste limité pour les ONG, où la complexité et le coût d'enregistrement sont plus importants que sur le marché volontaire. Le MDP peut présenter d'autres inconvénients. Marina Galvão du Geres a relevé le manque de dynamisme, de perspective et de stabilité des prix sur le MDP. Sans distinction en fonction de la nature des projets (prix de marché uniforme), il est difficile de valoriser l'aspect qualitatif des projets carbone (bénéfices sociaux et environnementaux par exemple), d'autant que le registre MDP manque de transparence (pas de mise à jour régulière par exemple).

Il existe différents standards de compensation carbone volontaire. Le VCS est avantageux pour les projets forestiers et dispose d'un système intéressant de révision méthodologique. Le projet New Lao Stove du Geres est enregistré sous le standard VCS, malgré certaines lacunes du standard notamment sur les critères de durabilité, moins nombreux que sur le Gold Standard.

Les projets labellisés Gold Standard sont en moyenne vendus plus chers, bien que les prix soient difficiles à définir. Ce prix varie en fonction du volume, du mode de vente des crédits en amont ou en aval du projet.

La demande est également très hétérogène et l'appréciation des labels est variable d'un pays à l'autre. Adeline Giraud a illustré cette difficulté d'appréciation d'un label grâce à l'expérience d'AVSF concernant la mise en œuvre d'un projet forestier en Amérique latine sur le VCS, label qui paraissait le plus adapté. Mais des acheteurs potentiels d'Europe du Nord se sont montrés plus intéressés par Carbon Fix qui avait paradoxalement moins bonne réputation en France. Le choix du label semblerait ainsi dépendant des acheteurs. Pour Marina Galvão de Geres, le label fait effectivement la différence et varie en fonction de la connaissance et de la perception des clients par rapport au standard.

## B) MISE EN ŒUVRE DE LA TECHNOLOGIE

---

La mise en œuvre de la technologie pose des questions concrètes sur le déroulement du projet, par exemple sur la formation des entreprises, la promotion de la technologie, ou encore le contrôle de la qualité et le suivi des impacts...

### ➤ Comment s'assurer de la durabilité des technologies ?

Sur 40 millions de biodigesteurs construits en Chine, on constate un taux de fonctionnement inférieur à 50 % trois ou quatre années après la construction. Lors de la mise en œuvre de son projet Yunnan biogaz en Chine, ID a dû s'assurer du bon usage sur le long terme du biodigesteur. Le bon fonctionnement d'un biodigesteur dépend de conditions rigoureuses d'utilisation, telles qu'une alimentation

régulière et équilibrée ou une vidange régulière. Il existe vingt pannes possibles sur un biodigesteur, provenant soit de la structure, soit des équipements périphériques (lampes, cuiseurs, etc.), soit d'un problème de gestion des réservoirs à biogaz. Face à ces défis techniques et afin d'assurer la durabilité des biodigesteurs, ID a proposé des solutions de formation, de maintenance et de suivi.

**Solution 1** : une formation initiale, continue et pratique des utilisateurs, mais également de manière ciblée sur les besoins et les problèmes rencontrés (visites sur site, témoignages et étude de cas concrets).

**Solution 2** : un accès local aux pièces détachées, grâce à la mobilisation de commerçants dans les villages et la mise à disposition de petit matériel.

**Solution 3** : un service de maintenance, géré par une équipe ID après l'échec d'une tentative d'externalisation de ce service de maintenance.

Au bout de trois ans, le taux de fonctionnement est d'environ 80 %. Ce bilan est très positif au regard des projets gouvernementaux qui, pour une durée similaire, affichent un taux de fonctionnement inférieur à 50 %.

TAUX DE FONCTIONNEMENT DES DIGESTEURS BIOGAZ DANS LE YUNNAN (ID)



L'exode rural représente encore 7 % des réservoirs qui ne fonctionnent pas. Corollaire de la pauvreté, ID tente d'agir *via* la sélection des bénéficiaires, mais ce chiffre demeure quasi incompressible. Les problèmes qui touchent l'infrastructure du tank lui-même touchent 6 % des réservoirs. Il peut s'agir par exemple de dommages occasionnés par un tremblement de terre.

L'adaptation au contexte local est donc l'une des conditions de la durabilité des technologies. Chacun des projets de développement de BISS comprend un volet « adaptation » des équipements à la réalité locale, aux matériaux disponibles et au savoir-faire des artisans. Cet accompagnement pour l'appropriation des cuiseurs concerne essentiellement des femmes. La contribution financière des familles permet également une meilleure appropriation des cuiseurs par les utilisateurs.

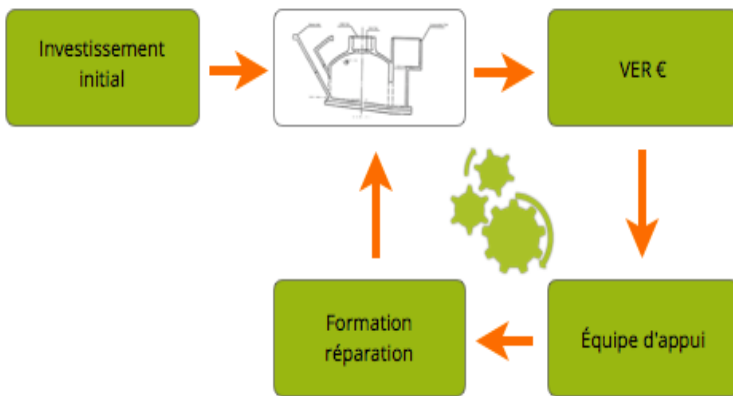
Sur le premier projet d'ID en Chine, trois années ont été nécessaires entre la première étude de faisabilité et la livraison des ER. L'un des principaux résultats a été la mise en œuvre d'un système d'intervention adapté à la Chine pour une diffusion large, tout en assurant la durabilité de la technologie. Aujourd'hui, ce modèle d'intervention est diffusé autour de cinq projets biogaz (touchant des centaines de milliers de réservoirs) dans lesquels ID est impliqué soit comme porteur de projet, soit en appui technique (notamment le projet Carbone rural en collaboration avec l'AFD et le FFEM). À chaque fois le revenu carbone sert à améliorer la durabilité des réservoirs.



### 3. RÉPLICATION ET CHANGEMENT D'ÉCHELLE

Les financements carbone doivent opérer un effet de levier sur le déroulement du projet.

#### A) INVESTISSEMENT DANS LA FILIÈRE



Les revenus carbone peuvent être ré-investis dans la maintenance et la mise en place de nouvelles unités, permettant d'assurer le suivi et l'extension d'un projet carbone.

➤ **Comment utiliser le revenu carbone dans le modèle économique ?**

Les crédits carbone générés par le projet ID Yunnan biogaz étaient très insuffisants pour financer le projet ; il s'agissait bien

d'un projet de développement et non d'une simple recherche de rentabilité carbone. L'investissement initial a été financé par d'autres sources, la prise en charge de la construction du biodigesteur est également partagée entre les bailleurs d'ID et les utilisateurs. Cependant les crédits carbone pouvaient être utilisés pour couvrir les coûts carbone (*monitoring*, enquêtes), assurer la maintenance et la formation continue, financer une équipe d'appui.

La finance carbone sert alors à créer un cercle vertueux permettant un usage à long terme des réservoirs à biogaz, incitant à travailler sur la qualité et l'entretien des équipements sur la durée.

Le projet biogaz appuyé par AVSF au Mali vise la certification Gold Standard. L'un de ses objectifs est d'**élaborer un modèle économique cohérent en phase de réplication**. Les opérateurs manquent encore de recul sur le modèle économique. Aujourd'hui, le coût du biodigesteur (matériaux uniquement) est estimé à 720 € environ, un coût trop élevé pour les familles paysannes qui ne pourront en financer qu'une faible partie. C'est pourquoi l'appui de l'État à travers des subventions sera nécessaire. **Selon les estimations, le financement carbone permettrait de compléter le financement entre 25 et 50 % du coût du biodigesteur, soit 10 à 15 % du financement total du projet.**

➤ **Quel effet de la finance carbone sur la suite du projet ?**

Pour BISS, l'intégration de la démarche carbone a conduit à un réel **changement d'échelle** dans le cadre de son projet en Guinée, malgré quelques difficultés pour réunir l'ensemble des financements (le financement carbone n'étant qu'un financement partiel). La finance carbone appliquée au projet mené en Bolivie et au Pérou, suite à l'arrivée de GoodPlanet en 2006, a eu un effet « booster » sur les ambitions de BISS en doublant le nombre de cuiseurs solaires installés. En effet, ce financement additionnel constitue un levier supplémentaire qui facilite aussi l'engagement d'autres partenaires financiers. La complexité des méthodologies de la Fondation Gold Standard a cependant demandé un apprentissage important de la part de BISS, de GoodPlanet mais également du Gold Standard au regard de la technologie des cuiseurs solaires. D'après les estimations des PDD, les projets andins devraient atteindre 68 000 Teq CO<sub>2</sub> évitées pour 10 années de fonctionnement de 7 500 cuiseurs.

ID a tenté d'analyser les impacts des financements carbone sur la conception de ses différents projets en Chine à long terme (10-30 ans). Ainsi les différents projets ID s'organisent autour de ces trois modèles.

- **Durabilité** : le carbone permet d'assurer la pérennité du projet pendant 10 à 30 ans.
- **Réplication partielle** : le carbone issu des quelques milliers de premières unités mises en place permet d'autres investissements, et d'assurer le suivi de toutes les unités construites.
- **Réplication totale** : le carbone crée une dynamique qui permet de répliquer indéfiniment le projet (les seules limites étant la taille du marché et la période de crédit).

À titre d'exemple, en Chine, pour ID, les revenus carbone ont permis de résoudre le problème de maintenance à long terme des biodigesteurs. Le carbone permet au projet Cookstoves Guizhou d'être plus durable et devrait permettre de financer des équipements pour des familles supplémentaires (réplicabilité partielle). Enfin, le nouveau projet Cookstoves Yunnan d'ID pourra être largement répliqué grâce à une approche de renforcement de la filière, des équipements peu coûteux et peu subventionnés et un modèle de supervision allégé.

Le carbone a donc donné les moyens aux ONG de suivre les projets sur le long terme et d'assurer leur pérennité, une approche nouvelle dans le monde du développement.

---

## B) AMÉLIORATION DU CADRE INSTITUTIONNEL

---

### ➤ Comment inscrire le projet au niveau institutionnel ?

Le projet biogaz appuyé par AVSF au Mali bénéficie d'un ancrage institutionnel fort. Le projet est mené en partenariat avec le Réseau Carbone Mali, entité dépendante du ministère de l'Environnement dont la vocation est de développer les projets MDP au Mali. La phase de réplication du projet sera donc accompagnée par ce réseau. Enfin, le projet doit être conforme aux stratégies locales et nationales des pays hôtes.

---

## 4. SUIVI ET ÉVALUATION

---

Une fois le projet mis en œuvre, il est nécessaire de mettre en place le suivi, avec un contrôle qualité, la rédaction de rapports de *monitoring* et la vérification régulière des projets.

### ➤ Comment mettre en œuvre l'expertise nécessaire pour le suivi/*monitoring* du projet ?

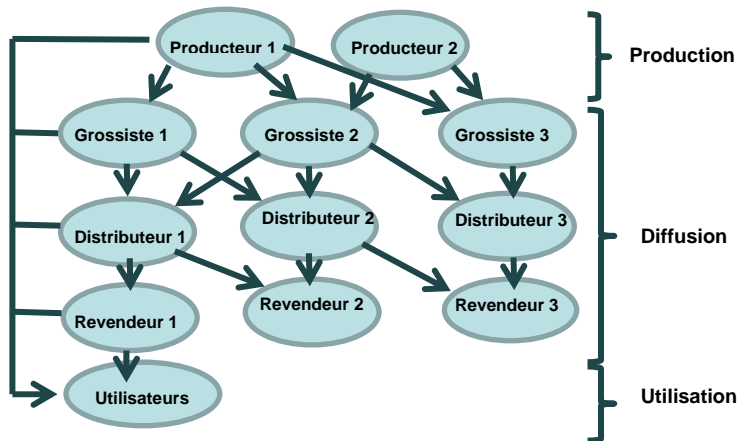
BISS a privilégié une expertise locale pour le *monitoring* de son projet de cuiseurs solaires au Pérou et en Bolivie. Au terme d'un apprentissage de cinq ans, une salariée bolivienne a acquis l'expertise nécessaire pour conduire le processus de labellisation sur le terrain, et forme elle-même deux personnes dans chaque équipe de projet pour la collecte de données et le *monitoring*.

Sur son projet *New Lao Stoves* au Cambodge, le Geres dispose d'une équipe de suivi composée de 20 personnes pour 37 producteurs enregistrés et plus de 200 intermédiaires. Environ 30 000 foyers sont diffusés chaque mois. La fréquence des visites aux producteurs est hebdomadaire pour la vérification des données et la collecte des outils de suivi. Les intermédiaires font également partie du processus de vérification. L'équipe réalise un suivi hebdomadaire pour la vérification des données et un suivi mensuel pour la collecte. La méthode de vérification et de collecte des données s'effectue par croisement des données, que ce soit les données des cahiers de ventes des producteurs avec les cahiers d'achat des intermédiaires, les cahiers de ventes intermédiaires, ou encore les reçus des utilisateurs avec les bases de données nationales de recensement de la population. Les données sont doublement vérifiées : une fois sur le terrain avec les producteurs eux-mêmes, puis dans les bureaux avant de remplir la base de données informatique.

➤ **Comment s'opère le suivi au niveau de la production/diffusion/utilisation des technologies ?**

Dans le cadre de son projet NLS au Cambodge, le Geres doit suivre une filière de production de foyers améliorés, du producteur à l'utilisateur, en passant par les grossistes, les distributeurs et les revendeurs.

ORGANISATION DE LA FILIÈRE SUR LE PROJET NLS (GERES)



➔ *Suivi au niveau des producteurs*

C'est une **filière décentralisée au niveau global mais centralisée à l'échelle locale** au niveau des producteurs. Cela signifie que les unités de production sont nombreuses et éparpillées sur le territoire (34 producteurs enregistrés), mais l'assemblage de la partie métallique, de la partie céramique est réalisé au même endroit, simplifiant la production des foyers. Cette centralisation des compétences permet un bon niveau de maîtrise technique.

Les cuiseurs sont identifiés individuellement *via* le système de labels qualité distribués après une formation des producteurs dans le centre de formation Geres (respect des tailles, techniques, etc.). Une notice qualité est affichée dans l'atelier avec les dimensions précises des cuiseurs. Chaque label est unique avec un numéro de série propre à chaque cuiseur, le label est collé lors de la vente du foyer.

➔ *Suivi au niveau de la chaîne de diffusion*

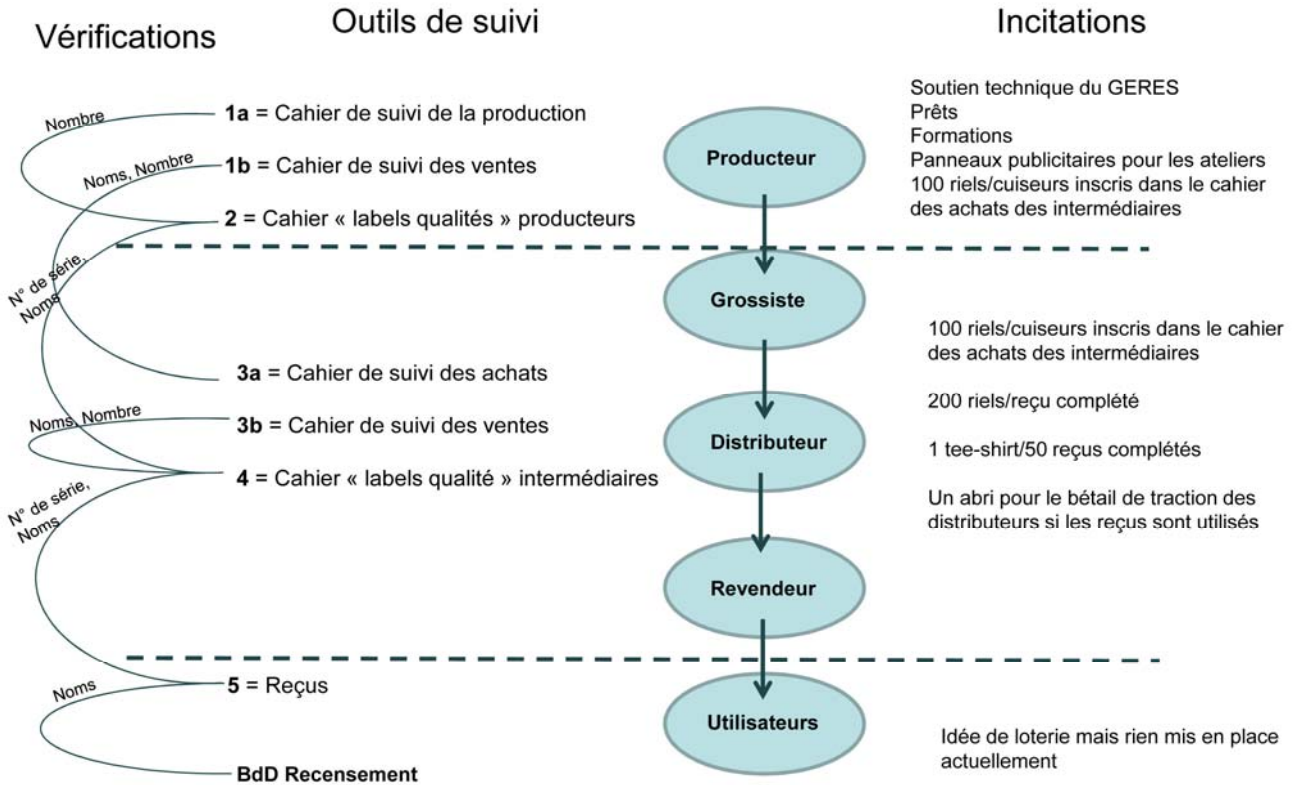
Le suivi des acheteurs s'opère par un système de reçus. Le suivi des distributeurs reste difficile, dans la mesure où il est compliqué de tracer le parcours d'une unité avant acquisition par un acheteur final. L'acheteur final doit remplir un cahier avec au moins son numéro de téléphone. Le plus important est d'avoir le contact de l'acheteur et les numéros de série des foyers. Il est ainsi possible de connaître le temps écoulé entre la production de l'unité et sa première utilisation effective qui va générer des réductions d'émissions.

Le contrôle de performance fait partie de la méthodologie carbone. Il est réalisé sur deux foyers par producteur et par mois. Il existe aujourd'hui deux méthodologies : celle du Gold Standard et celle du CDM, qui demandent toutes deux des contrôles de performance :

- AWBT (*Adapted Water Boiling Test*) : adapté aux conditions de terrain ;
- CCT (*Controlled Cooking Test*) – similaire au KPT (*Kitchen Performance Test*) : contrôle de la consommation de bois pour la cuisine d'un plat typique ;
- contrôle de dimensions : le Geres a intégré 14 dimensions de foyers au PDD, bien que 7 contrôles de dimension soient réellement nécessaires en termes de contrôle de qualité.

→ *Suivi au niveau des utilisateurs*

Le Geres a mis en place **un système incitatif** afin d'atteindre une efficacité optimale du projet à chaque étape de la filière. Ces incitations peuvent prendre diverses formes, comme des prêts, des formations, ou encore une compensation financière :



➤ **Y-a-t-il des actions correctives ou d'amélioration ?**

Le processus de suivi et de *monitoring* permet d'adapter et d'améliorer le projet. Sur le projet *New Lao Stoves* au Cambodge, les producteurs ont la possibilité de suivre des formations s'ils rencontrent certaines difficultés dans la production des foyers. Une grande enquête est réalisée auprès des ménages, permettant de contrôler les aspects qualitatifs du projet. D'autre part, les auditeurs qui vérifient le projet peuvent exiger des actions correctives et des études spécifiques supplémentaires.

➤ **Comment sont vérifiées les réductions d'émissions ?**

Deux à trois auditeurs (dont un statisticien) contrôlent et comparent les différents cahiers et supports papiers avec la base de données informatiques sur trois jours, pour vérifier la réalité des réductions d'émissions avancées dans le PDD et le respect du plan de suivi, avant l'émission des crédits carbone. Les auditeurs vérifient la consommation de combustibles de la *baseline*, les économies de combustibles, les feuilles de calculs de réductions d'émissions et les cahiers de suivi (papier et base de données). Ils réalisent également une enquête terrain permettant de vérifier tous les outils de suivi sur la filière, à savoir les cahiers de production et d'achat, comparés avec les données revendeurs, les données grossistes, les données distributeurs et les tickets acheteurs. La dernière vérification du projet *New Lao Stoves* du Geres a donné lieu à l'émission de 349 352 crédits.

## 5. COMMERCIALISATION DES CRÉDITS CARBONE

### ➤ Quel suivi de la commercialisation des crédits carbone ?

Lors du transfert du rallye automobile « Le Dakar » dans les Andes, les organisateurs ont cherché à compenser en finançant les activités de BISS, mais les adhérents ont refusé ces financements qui paraissaient en contradiction avec les actions de l'association. Souvent, les porteurs de projets ont une faible maîtrise sur le processus de commercialisation des crédits carbone. Alors que l'identité des acheteurs de crédits carbone et l'origine des financements restent inconnues, il est parfois difficile de vérifier que les acheteurs de crédits s'inscrivent véritablement dans une démarche globale de réduction d'émissions.

#### À retenir

- ➔ Mobiliser la finance carbone nécessite d'inclure dans l'étude de faisabilité des projets des enjeux particuliers tels que l'additionnalité carbone, en plus de la nécessité de s'adapter aux réalités du terrain. Ces critères peuvent influencer les choix opérationnels réalisés sur le projet (ex. : type de bénéficiaires, choix de la technologie).
- ➔ Cette analyse, ainsi que l'élaboration de la documentation spécifique (PDD) ou la planification et la mise en œuvre du *monitoring* carbone nécessitent des compétences techniques approfondies ; pour les mobiliser, les ONG développent des stratégies variées allant de l'internalisation à l'externalisation de ces tâches.
- ➔ Les critères de choix d'un standard de certification sont multiples : ils dépendront du niveau d'exigence du standard, mais aussi des orientations de l'acheteur de crédits carbone (sensibilité aux cobénéfices économiques et sociaux par exemple).
- ➔ Afin de répondre aux exigences de crédibilité et de certification des tonnes de carbone, les ONG ont dû mettre en place des procédures de suivi (*monitoring*) à la fois exigeantes en termes de précisions et adaptées à la réalité du terrain et de la collecte de données.
- ➔ La place du carbone dans le plan de financement et le niveau de risque associé vont dépendre de différents critères, notamment le prix de vente, le coût de production de la tonne, mais aussi le choix d'un paiement *upfront* ou à la livraison.
- ➔ La finance carbone nécessite un investissement initial important mais elle permet de suivre les projets sur des périodes longues, voire de les étendre largement et les répliquer. Elle permet de s'inscrire dans une logique de développement durable et de changement d'échelle.

## II. LA SPÉCIFICITÉ D'UNE APPROCHE DÉVELOPPEMENT DE LA FINANCE CARBONE

Suite à la présentation d'études de cas pratiques d'ONG ayant mobilisé des financements carbone sur leur projet de développement, différents regards se sont croisés autour de cette table ronde modérée par Frédéric Apollin (directeur général d'AVSF), Fanny Fleuriot (ingénieure au service climat de l'Ademe), Adeline Giraud (chargée de projets Agricultures paysannes, gestion des ressources naturelles et changement climatique chez AVSF), Jean-Pierre Sicard (directeur général délégué de CDC Climat) et Denis Vasseur (chargé de mission Changement climatique au secrétariat du FFEM)<sup>7</sup>. Le débat portait sur l'existence ou non d'une approche spécifiquement « ONG » de la finance carbone.

### 1. UN VOLET CARBONE SUSCEPTIBLE DE MODIFIER LES PRATIQUES DU DÉVELOPPEMENT ?

Bien qu'ils soient d'un accès complexe, les financements carbone constituent une réelle opportunité pour les ONG de développement.

#### A) DES AVANTAGES DE LA FINANCE CARBONE POUR LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

##### **Effet de levier et changement d'échelle**

« Le FFEM a choisi de soutenir des projets mobilisant la finance carbone, car la finance carbone a réussi là où les praticiens du développement ont en partie échoué. ». Pour Denis Vasseur (FFEM), alors que les financements publics sont de plus en plus contraints par des logiques institutionnelles et qu'ils sont limités dans le temps, la finance carbone génère des flux financiers continus sur une période longue et permet un effet de levier sur les financements traditionnels, publics ou privés.

« Ce dont l'Aide publique au développement a rêvé, la finance carbone l'a fait. »  
(D. Vasseur, FFEM)

Pour Adeline Giraud (AVSF), la finance carbone représente une source de financement innovante et complémentaire ; elle permet « un changement d'échelle spatiale et temporelle ».

Les crédits carbone générés par le projet peuvent être réinjectés pour diffuser le projet plus largement à l'échelle régionale ou nationale. Complémentaire des financements classiques, la finance carbone permet aux actions menées sur le terrain d'être suivies durablement (10 à 20 ans).

##### **Une gestion axée sur les résultats**

Champ de compétences complexe et rigoureux, la finance carbone joue un rôle structurant. La finance carbone obéit à une logique de résultats basée sur des indicateurs quantifiables et vérifiables, à savoir les tonnes de CO<sub>2</sub> évitées. Le recours aux financements carbone constitue donc un moyen de contrôle de l'efficacité des projets avec des indicateurs chiffrés et des résultats qui, selon Denis Vasseur (FFEM), « ne préfigurent pas des impacts sociaux et économiques, mais représentent un vrai gain quelles que soient les difficultés du MDP et des marchés du carbone aujourd'hui ».

Les ONG s'adaptent ainsi à un vocabulaire entrepreneurial (coûts de production, *business model*, etc.) qui n'est habituellement pas d'usage dans le monde du développement et de la solidarité internationale. La finance carbone est une opportunité pour les ONG de développer leurs compétences et même, selon Adeline Giraud (AVSF), « de créer des liens institutionnels nouveaux autour du climat et de la compensation carbone » (par exemple avec des institutions étatiques du Sud, etc.).

<sup>7</sup> Voir la présentation des structures et de leurs activités dans le champ de la finance carbone en annexe 3.



## B) LES EXIGENCES DE LA FINANCE CARBONE : UN ENJEU POUR LES ONG

Le carbone a des avantages certains pour les ONG, il soulève néanmoins des difficultés.

### ***La mobilisation de compétences complexes***

Le monde de la finance carbone se plie à une certaine standardisation aux normes complexes. Jean-Pierre Sicard (CDC Climat) a témoigné sur le cas d'ONG qui se sont lancées dans des démarches carbone sans avoir au départ le savoir-faire technique ou administratif. Les démarches nécessitent en effet une rigueur et une technicité dont l'acquisition prend du temps pour des praticiens du développement.

*« Ce type de projet requiert certaines compétences techniques qui ne sont pas le cœur de métier des ONG au départ. »*

*(F. Fleuriot, Ademe)*

Alors que l'internalisation des compétences carbone nécessaires est une option possible, pour Adeline Giraud (AVSF), l'externalisation de ces compétences peut remettre en cause *« une certaine maîtrise sur le processus, notamment sur les aspects d'externalités, d'appropriation et de transparence, toutes les forces dont une ONG peut se prévaloir »*.

### ***Besoin de préfinancement et lenteur de l'amortissement des coûts dans un contexte de crise systémique du marché du carbone***

Le recours aux financements carbone pose également certains problèmes techniques et opérationnels. Les porteurs de projets doivent disposer d'une capacité de financement initiale importante pour combler la lenteur du processus carbone, dont les retours sur investissement peuvent prendre plusieurs années.

*« Il ne s'agit pas de remettre en cause le dispositif, mais de déplorer l'incapacité de la politique européenne, comme du cadre de la négociation internationale, à pouvoir réagir face à la crise, afin d'assurer la pérennité de cette dynamique de projets notamment dans les PMA. »*

*(J.-P. Sicard, CDC Climat)*

D'après Jean-Pierre Sicard (CDC Climat), le marché du carbone peut s'avérer inadapté à certains types de projets *« pas assez grands pour amortir le coût de la génération de crédits carbone dans le cadre de Kyoto »*, et ce malgré leur caractère favorable à l'environnement et au développement.

Toutefois, les ONG bénéficient de l'atout de ne pas dépendre uniquement des revenus carbone.

### ***Des contradictions avec les valeurs des ONG ?***

Les valeurs portées par les ONG sont déterminantes dans la conception et la mise en œuvre de leurs actions. Sans remettre en cause le projet associatif de l'ONG, le recours à la finance carbone peut avoir des conséquences, notamment dans le ciblage des bénéficiaires. Selon Adeline Giraud (AVSF), *« pour maintenir une certaine rentabilité, les questions d'additionnalité et de la NRB peuvent influencer le choix des bénéficiaires et conduire à travailler avec des couches de la population qui ne sont pas les plus vulnérables »*. Le choix des bénéficiaires s'opère non plus seulement sur des critères de pauvreté et de vulnérabilité, mais aussi et surtout sur des critères techniques de *« rentabilité carbone »*.

Par ailleurs, les incertitudes du carbone (prix de vente notamment) peuvent affaiblir la crédibilité des ONG envers leurs partenaires sur le terrain. C'est pourquoi, Adeline Giraud (AVSF) insiste sur *« le travail de sensibilisation et de formation auprès des acteurs sur le terrain et sur les principes de fonctionnement du carbone [qui] doivent s'inscrire dans une logique d'appropriation et de transparence »*.

Enfin, Fanny Fleuriot (Ademe) souligne qu'« *il est difficile pour les ONG de tracer les crédits carbone générés* ». Autrement dit, les porteurs de projets ne sont pas toujours en lien direct avec leurs clients, et ils ne peuvent pas vérifier si l'achat des crédits carbone s'inscrit ou non dans une démarche globale et efficace de réduction d'émissions.

---

## 2. UNE APPROCHE DÉVELOPPEMENT BÉNÉFIQUE POUR LE MONDE DE LA FINANCE CARBONE ?

---

À l'heure où « *les logiques privées se rapprochent des logiques non lucratives tout en ayant une démarche de viabilité économique* », Denis Vasseur (FFEM) met en évidence qu'il ne s'agit pas tant de parler d'une approche spécifique aux ONG, que d'une approche de développement partagée par le secteur privé, aussi bien par des ONG que par des entreprises. L'approche développement valorise les impacts des projets carbone bien au-delà de la simple réduction d'émissions de gaz à effets de serre, contribuant ainsi à forger l'image d'une finance carbone plus responsable.

---

### A) DES SPÉCIFICITÉS DU « CARBONE DE DÉVELOPPEMENT »

---

#### ***Un ancrage local fort qui garantit une opérationnalisation du projet carbone adaptée au contexte et aux besoins locaux***

La présence des acteurs du développement sur le terrain a été soulignée par plusieurs intervenants comme étant une garantie de qualité d'un projet. Jean-Pierre Sicard (CDC Climat) parle d'« *enracinement* » à long terme des ONG. L'ancrage local paraît être source de solidité opérationnelle du projet, l'inscription dans le contexte local garantissant la mise en œuvre et la phase de suivi et de vérification du projet.

Les projets sont mieux adaptés aux attentes et notamment aux « *capacités des populations locales* » selon Denis Vasseur (FFEM). La maîtrise par les ONG du contexte local permet ainsi de favoriser une meilleure appropriation des technologies par les populations ciblées. Le travail avec des partenaires au Sud permettrait également, selon Frédéric Apollin (AVSF), « *d'être en interlocution ou de remplacer les compétences que les ONG du Nord n'ont pas* ». Adeline Giraud (AVSF) a ajouté que cette connaissance fine du terrain autorise les ONG à proposer des solutions innovantes pour répondre plus efficacement « *aux besoins locaux et aux enjeux de faisabilité* », un des exemples les plus emblématiques étant la *Suppressed Demand* développée par le Geres. Ces caractéristiques ne sont cependant pas le privilège des ONG, dans la mesure où le contact avec le terrain, le lien avec les populations locales ou encore la capacité à innover peuvent également concerner des entreprises privées engagées dans le développement et être intégrés à leurs stratégies (même si l'accès aux populations les plus pauvres restent plus du domaine des ONG que des entreprises).

#### ***Des projets carbone durables et favorables au développement***

Gage de durabilité, grâce à la génération de crédits sur un temps long, le carbone est bien un outil en faveur du développement. Pour Jean-Pierre Sicard (CDC Climat), « *les projets des ONG ne dépendent pas uniquement des revenus générés par la finance carbone, contrairement à certains projets dont la vente des crédits carbone est une fin en soi* ». Les financements carbone renforcent l'approche de développement des ONG.



## B) D'UNE IMAGE PLUS RESPONSABLE DE LA FINANCE CARBONE PORTÉE PAR LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT

### ***Une approche intégrée du développement qui valorise les impacts sociaux et environnementaux de la finance carbone.***

Un projet de développement vise à maximiser les impacts sociaux et environnementaux sur les populations les plus défavorisées et vulnérables des pays en développement. Cette vision intégrée du développement valorise ainsi les performances autres que le carbone : ce sont les cobénéfices sociaux, économiques, sanitaires ou même environnementaux des projets carbone. Selon Denis Vasseur (FFEM), les ONG se projettent sur le long terme afin d'avoir « *une vision adaptée aux objectifs sociaux et environnementaux* ». Celui-ci souligne également qu'il existe des « *impacts investors' qui recherchent des projets à financer, avec des impacts environnementaux significatifs et des taux de retour sur investissement faibles. Ces logiques privées ont une démarche entrepreneuriale au sens d'une viabilité économique et financière sur le long terme, mais la rentabilité pour l'actionnaire n'est pas toujours leur but premier.* »

*« Les ONG ont une vision intégrée et de long terme, non seulement sur le volet carbone mais également sur d'autres aspects, comme par exemple le développement d'une filière économique, ou bien un appui à l'agriculture, à l'intégration agriculture/élevage... »  
(A. Giraud, AVSF)*

### ***Une utilisation de la finance carbone guidée par des questionnements éthiques***

L'approche sociale et environnementale des ONG pose des questions éthiques sur l'utilisation de la finance carbone : Denis Vasseur (FFEM) a précisé à ce sujet que « *ces projets soulèvent des questions sur le partage des revenus et la transparence, mais [il trouve que] la pratique reste peu différenciée par rapport à des entreprises privées en termes de transparence* », notamment parce que celles-ci restent soumises aux mêmes procédures de transparence imposées par le Gold Standard. Une intervention du public a cependant souligné que la distinction secteur privé/ONG lui paraissait artificielle, dans la mesure où l'intervention du secteur privé dans le développement peut également se prévaloir d'une éthique et de convictions.

### ***L'atout de la crédibilité des ONG***

Contrairement aux entreprises privées « *qui doivent faire face à la concurrence* », pour Fanny Fleuriot (Ademe), il est plus facile pour une ONG d'être « *transparente sur la mise en œuvre de son projet, sur l'utilisation des fonds et sur le coût d'un crédit carbone* ». Plus crédible vis-à-vis des acheteurs « *aussi bien en termes de qualité des crédits carbone que de transparence* », les ONG inspirent également confiance aux partenaires.

Pour Adeline Giraud (AVSF), les ONG font « *preuve d'une attention particulière sur les externalités sociales et environnementales de leurs projets* ». Elles peuvent ainsi contribuer à légitimer et rendre acceptable un concept complexe et mal connu de la société civile et des partenaires locaux, en mettant en évidence les impacts positifs qu'implique l'achat d'un crédit carbone, bien au-delà de la simple réduction d'émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, Denis Vasseur ajoute que cette crédibilité des ONG est à relativiser. Il précise que « *chaque ONG a son facteur de différenciation pour commercialiser sa marque de fabrique. Il faut développer une approche commune sur la communication vis-à-vis de la société civile, mutualiser les pratiques, les moyens et les services. Une des faiblesses des ONG est justement leur fragmentation et leur dispersion, l'enjeu restant la mutualisation des pratiques et moyens, des services techniques ou financiers, des échanges de compétences.* »

### À retenir

- ➔ La finance carbone peut être un outil au service du développement en permettant de cofinancer des projets.
- ➔ La finance carbone permet un changement d'échelle temporelle et spatiale, et renforce une logique de gestion de projet axée sur des résultats mesurables.
- ➔ Les ONG ont également certains atouts en termes de savoir-faire opérationnel auprès des plus vulnérables, de connaissance et de proximité aux besoins du terrain, de crédibilité vis-à-vis du public, de priorité donnée au transfert de technologies et à l'appropriation locale. Les projets ne sont pas construits pour générer des crédits carbone, mais d'abord pour répondre à une approche intégrée du développement, notamment en zone rurale. Mais les ONG ont également des difficultés propres face à la finance carbone, telles que la mobilisation des compétences *ad hoc*, ou le besoin important de préfinancement.
- ➔ La volonté d'une approche éthique de la finance carbone (traçabilité des crédits, partage des bénéfices, etc.) n'est pas spécifique aux ONG, même si elles peuvent se prévaloir d'une certaine crédibilité, mais à tous les opérateurs du développement, ONG et entreprises qui se prévalent d'une approche éthique.
- ➔ Les ONG gagneraient à mieux faire connaître la spécificité de leur approche, à travailler ensemble les questions éthiques, les questions de transparence, afin de consolider leur crédibilité.

## PARTIE 2 – PRATIQUES ET PRÉCONISATIONS POUR UN CARBONE PLUS ÉTHIQUE

---

Cette seconde partie traite de l'amélioration des pratiques de la finance carbone dans le cadre de projets de développement. Une réflexion a été conduite sur les enjeux de la définition d'un carbone social porté par les acteurs du développement, avant de présenter différentes démarches existantes aspirant à une approche éthique de la finance carbone.

### I. ENJEUX DE DÉFINITION DU CARBONE SOCIAL

---

Le cadre d'un projet de développement énergétique permet-il de revendiquer un carbone « social » ? Quelle approche préconiser pour rendre ce carbone effectivement plus social ? Telles sont les questions qui ont été posées lors de cette table ronde animée par Marie d'Adesky (experte *Green industry* à l'Onudi) et qui a réuni : Christophe Barron (responsable du pôle Énergies renouvelables d'ID), Renaud Bettin (responsable du programme CO<sub>2</sub>Solidaire du Geres), Gildas Bonnel (président de l'agence Sidièse et président de la Commission Développement durable du Syndicat professionnel des Agences de communication (AACC)), Anouck Le Crann (responsable du programme Action carbone de la Fondation GoodPlanet), et Bernard Giraud (président de Livihoods Venture et directeur du développement durable et de la responsabilité sociale du groupe Danone).

Définir un carbone social, c'est tenter d'expliquer pourquoi et dans quelle mesure une tonne de carbone ne se réduit pas seulement à une quantité de carbone. Pour Christophe Barron (ID), cette démarche s'inscrit dans une tentative de communiquer différemment sur les projets. Si la sémantique n'est peut être pas appropriée (« social » peut être remplacé par « éthique » ou « équitable »), le but est de montrer les différents aspects de la finance carbone qui peuvent être valorisés au-delà de la simple réduction d'émissions.

Dans un premier temps, nous verrons que la définition d'un carbone social soulève un enjeu de lisibilité des projets carbone, aussi bien auprès des bénéficiaires de projet et des opérateurs de terrain, qu'auprès des publics et des consommateurs de crédits carbone au Nord. Dans une seconde partie, nous analyserons les pratiques préconisées par des acteurs se revendiquant du carbone social, afin de responsabiliser l'utilisation de la finance carbone.

### 1. UN ENJEU DE LISIBILITÉ DES PROJETS CARBONE AU SUD COMME AU NORD

---

Alors que la complexité et la technicité du montage de projets carbone peut constituer un frein pour la compréhension des projets, l'enjeu est ici de rendre les projets de carbone social plus lisibles, aussi bien sur le terrain auprès des bénéficiaires, que sur les marchés du carbone auprès du public et d'acheteurs potentiels de crédits.

#### A) CATÉGORISER LES PROJETS DE CARBONE SOCIAL SUR LE TERRAIN

---

Le carbone social se définit dans l'action. Pour Anouck Le Crann (GoodPlanet), « *c'est au quotidien qu'on voit les bénéfices d'un projet* ». Cette tentative de définition permet ainsi d'identifier des projets qui agissent sur l'ensemble de la sphère du développement durable et de synthétiser ce qui a déjà été réalisé sous le nom du carbone social.

### ➤ Une réponse aux enjeux environnementaux et sociaux

Le carbone social selon Anouck Le Crann (GoodPlanet) est tel que la finance carbone constitue à la fois « *un levier de financement pour les projets de développement, et un outil de lutte contre le dérèglement climatique et la pauvreté* ». Cet outil répond en même temps aux grands enjeux environnementaux de notre planète, comme la problématique du changement climatique, celle de la pollution (notamment des sols et des eaux souterraines), et aux besoins essentiels des populations, comme l'accès à l'énergie couplé à d'autres bénéfices socio-économiques (comme libérer du temps pour l'éducation des enfants, revendre du compost, etc.).

Pour Christophe Barron (ID), le carbone social suppose la recherche d'une plus-value sociale. « *Les projets visent des populations qui vivent en situation de pauvreté, de précarité, ou encore dans des zones isolées (mission d'ID) afin d'améliorer leurs conditions de vie.* » Cette définition du carbone social recherche également une plus-value environnementale directe pour les bénéficiaires, en préservant leur environnement immédiat et pas seulement le climat global.

Le carbone social tel qu'il est défini par Anouck Le Crann (GoodPlanet) permet également de « *pallier les déficits sociaux généralement rencontrés dans les mécanismes de compensation carbone* », en opérant à trois niveaux :

- **au niveau des bénéficiaires**, en maximisant les bénéfices directs ;
- **au niveau des ONG**, en apportant une nouvelle source de financement pour le développement des ONG locales ainsi que la partie ingénierie carbone, en vue de les autonomiser à terme sur la partie finance carbone. À titre d'exemple, Anouck Le Crann (GoodPlanet) signale que « *cet appui est apporté par GoodPlanet aux ONG locales telles que SKG Sangha en Inde ou aux ONG françaises ayant un ancrage local fort telles que Bolivia Inti dans les Andes* » ;
- **au niveau des partenaires privés qui financent des projets de compensation carbone**, à condition que la compensation carbone intervienne dans une démarche globale de comptabilisation et de réduction d'émissions des GES. GoodPlanet fait de la pédagogie sur les bénéfices socio-économiques pour porter des valeurs de solidarité entre les populations au travers des projets soutenus.

### ➤ Une forte implication des bénéficiaires

L'implication des populations locales dans l'ensemble du projet permet de rendre le carbone plus social. Anouck Le Crann (GoodPlanet) précise que cette implication « *s'opère en amont dans le dimensionnement d'un projet qui réponde à leurs attentes (identifier quels sont les besoins réels des populations locales et les difficultés rencontrées au quotidien), en intégrant les spécificités locales, aussi bien culturelles que religieuses, voire politiques, et l'écosystème, dans la mise en place du projet* ».

Afin de rendre le carbone effectivement plus social, Christophe Barron (ID) préconise une approche « *projet de développement* », durable, avec une approche participative des bénéficiaires et des communautés locales sur la définition des objectifs et la mise en œuvre des projets.

Renaud Bettin (Geres) met en avant l'approche locale des projets du Geres : « *Le Geres a déjà vendu 20 000 tonnes de carbone non labellisées par le VCS ou par le Gold Standard, mais labellisées 'Geres', reflétant directement les besoins sur le terrain grâce à une forte implication locale* ». Le carbone social part des besoins des populations locales pour assurer la durabilité de l'action. Il est selon lui un gage de qualité avant tout, et n'a pas pour principale cible la quantité de crédits carbone générés.

Pour Bernard Giraud (Livelihoods Venture), il est également fondamental d'impliquer les bénéficiaires dans la création d'indicateurs de mesure des impacts, avant de répliquer les projets à grande échelle : « *Il n'est pas question d'inventer des indicateurs, domaine déjà exploré par les cabinets de conseil et les*

*institutions, mais de mettre en place, avec les populations locales, des systèmes leur permettant de mesurer eux-mêmes les progrès de leur écosystème. »*

## B) FAIRE ÉCHO AU NORD

### **Le « jumelage carbone »**

Le jumelage carbone a été présenté par un participant, Romain Peyrache du Rongead.

Proposé par le Rongead en association avec le Cefrepade, le jumelage carbone simplifie l'accès à ces problématiques aux citoyens au Nord et les incite à endosser leur responsabilité. Il s'agit de faire la promotion d'une approche carbone qui finance le développement sans nécessairement passer par le système habituel de la finance.

Sur une démarche volontaire, les citoyens du Nord réduisent leurs émissions et leur facture aussi bien en CO<sub>2</sub> qu'en euros. Le concept de jumelage permet de travailler d'abord au Nord puis au Sud afin d'ancrer les valeurs de partage et de solidarité.

La définition d'un carbone social reflète les différents apports des projets carbone. Pour Gildas Bonnel (Sidièse), il est intéressant de se demander *« pourquoi, au même titre que le commerce équitable, n'y a-t-il pas de levier de consommation comme c'est le cas pour les produits bio »*. Plus qu'un écho au Nord, le carbone social doit trouver un marché et un consommateur qui paiera plus cher cette valeur sociale ajoutée à son produit, comme pour les produits bio qui ont introduit une notion sanitaire. Il faut rendre le carbone acceptable, compréhensible, connecté à la réalité des gens et donc durable, sans quoi sa valeur sera nulle.

### ➤ **Une action de Solidarité climatique®**

Le carbone social prend son sens lorsqu'il rencontre un écho au Nord. Lors des échanges avec les partenaires privés, le terme « carbone » disparaît. Les entreprises viennent compenser leurs émissions de CO<sub>2</sub> après avoir réalisé un bilan carbone. Pour Renaud Bettin (Geres), ce carbone va au-delà des chiffres et du prix de la tonne, s'intéressant davantage au soutien au projet de développement. Outil au service de la société, le soutien à un projet carbone s'associe à une action de Solidarité climatique®. Les réductions au Nord impliquent ainsi forcément un soutien au Sud : *« On parle d'injustice climatique car les populations au Nord sont responsables en grande partie du changement climatique, alors que ce sont les populations au Sud qui sont les plus vulnérables à son impact »*. Si les pays émergents ont également un rôle croissant dans ces impacts, le Nord doit alors endosser cette responsabilité en réduisant ses émissions, tout en soutenant l'adaptation au Sud.

### ➤ **Un changement de vision sur le développement pour dépasser le clivage Nord-Sud**

Pour Bernard Giraud (Livelihoods Venture), le carbone doit être mis en œuvre par les communautés et organisations locales. Cependant, il n'est pas pertinent d'utiliser les termes de carbone « social » ou carbone « solidaire », *« tout comme l'utilisation des catégories Nord/Sud qui n'ont plus tellement sens aujourd'hui »*. Selon Bernard Giraud, la question est toute autre : *« Il s'agit de réconcilier le carbone positif et négatif. On ne parle que du carbone négatif, qui engendre la pollution et le réchauffement climatique, et tous les effets néfastes pour la population. Mais on ne parle presque jamais du carbone positif, tel que la matière organique du sol (arbre, plante), le cycle de la vie qui touche la nutrition et la pauvreté pour beaucoup de populations. Le carbone n'est pas intéressant en soi, même s'il permet aux ONG de trouver des financements qui n'existaient pas avant. »*

Plutôt que de culpabiliser les populations du Nord à propos des impacts du changement climatique sur les populations du Sud, il est préférable de sensibiliser la population sur la nécessité d'inventer des solutions nouvelles : *« On pourrait demain monétariser les grands bassins versants qui alimentent les villes en aval, comme on le fait avec le carbone, sur d'autres aspects de la biodiversité »*. Il est intéressant

ici de savoir comment « *construire une histoire* » basée sur des solutions durables pour tous, malgré les différences de richesses considérables. Pour Bernard Giraud, le positionnement « *nous devons inventer d'autres manières de vivre, de produire, de consommer, d'accéder et d'utiliser les ressources naturelles* » est compréhensible pour tout le monde. Au Kenya, la production des petites exploitations est multipliée par trois ou quatre grâce au stockage de carbone (la matière organique) et l'agroforesterie. Ce sont, pour lui, des discours faciles à comprendre, aussi bien pour les populations du Sud que du Nord.

---

## 2. UN ENJEU DE RESPONSABILISATION DES PRATIQUES DE LA FINANCE CARBONE

---

La définition d'un carbone social a permis de formaliser une vision éthique de la finance carbone propre à une certaine catégorie d'acteurs, qui préconisent une pratique responsable en termes de gouvernance des fonds carbone.

### A) PARTAGER UNE DIMENSION ÉTHIQUE ET DE DÉVELOPPEMENT

---

Le carbone social est revendiqué par les acteurs de développement, pas seulement des ONG, qui partagent certaines valeurs et se prévalent d'une approche éthique de la finance carbone.

Pour Bernard Giraud (Livelihoods Venture), personne n'inventera seul des solutions, que ce soit les ONG, les entreprises ou bien les collectivités : « *C'est une erreur de penser le carbone uniquement comme moyen de financer des actions sociales, tout comme de penser que les ONG soient les seules capables de mettre en place des actions sociales* ». Au travers du mécanisme carbone, tous les acteurs sont obligés de travailler ensemble et de trouver des solutions communes.

Gildas Bonnel (Sidièse) a toutefois souligné la légitimité par nature de l'ONG pour communiquer sur le carbone social. L'ONG est acteur de terrain et donc légitime par nature pour parler de ce carbone social : « *Cette légitimité donne une véracité et une traçabilité de l'information, malgré la défiance naissante vis-à-vis des ONG ressentie dans l'opinion française, les consommateurs lassés accusant le mercantilisme des grosses ONG* ».

#### ➤ Un choix orienté par le partage des valeurs

Le carbone social est envisagé par Christophe Barron (ID) sous l'angle du partage des valeurs avec tous les acteurs de la filière carbone : « *Une même vision du carbone doit être partagée entre les partenaires d'une filière, à toutes les étapes, aussi bien la logique financière, que le choix du standard (Gold Standard dans le cas d'ID), le mode de vente des crédits...* ».

La définition du carbone social n'a pas pour prétention d'influencer le marché réglementé, sinon pour inventer d'autres solutions pour l'avenir de la finance carbone. Renaud Bettin (Geres) cite à titre d'exemple la plateforme CO<sub>2</sub>Solidaire qui « *n'avait pas vocation à construire une communauté d'acteurs, mais [qui] s'est créée naturellement autour du partage de mêmes valeurs* ». Le choix des partenaires peut ainsi redonner du sens à la compensation, notamment au Nord, en associant la compensation à des actions de solidarité. Pour Renaud Bettin, plutôt que de parler du « prix » du carbone, il s'agirait alors de parler de « valeur » carbone.

#### ➤ Un transfert de compétences et une autonomisation des acteurs locaux

Les projets inscrits dans une dimension sociale, économique et culturelle des communautés sont durables. Pour Bernard Giraud (Livelihoods Venture), les projets doivent valoriser ce qui existe localement : « *Des actions complémentaires sont nécessaires comme la valorisation ou la transformation des productions locales, le développement des capacités des petits producteurs, organisations collectives,*



*l'accès aux marchés et aux programmes d'éducation... ».* Il faut trouver un équilibre entre la création de valeur pour les communautés et l'environnement.

Christophe Barron (ID) met également en valeur le transfert de compétences par le travail avec les partenaires de terrain, le but étant de faciliter l'accès à la finance carbone autant que possible (selon les compétences disponibles et la pertinence à le faire), ou par la mise à disposition de compétences à un moindre coût. La philosophie du projet et les méthodes de travail peuvent ainsi être transmises aux acteurs locaux.

## B) AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES FONDS CARBONE

---

D'un point de vue financier, le carbone social concerne des projets dont la rentabilité financière n'est pas forcément une fin en soi. La gouvernance des fonds générés par la finance carbone pose alors des questions d'éthique et doit répondre avant tout aux besoins des populations locales.

### ➤ Une réaffectation des fonds carbone pour la durabilité, l'extension et la réplication du projet

Si la finance carbone permet de dégager une rentabilité, les bénéfices sont réinjectés dans les projets. Le profit doit retourner dans l'objet social, afin d'assurer la durabilité, l'extension et la réplication du projet. Pour Christophe Barron (ID), cette approche du carbone social obéit à une logique d'économie sociale solidaire et de financement de projet.

Afin de s'assurer de la durabilité et de la pérennité des projets, Anouck Le Crann (GoodPlanet) préconise « *une approche graduelle en commençant par des petits projets répliquables. Le changement d'échelle devient possible une fois le fonctionnement bien identifié et les problématiques rencontrées sur le projet pilote étudiées* ».

Le prix de la tonne de carbone vendue sur les marchés de compensation ne reflète pourtant pas toujours la qualité et la valeur réelles du crédit carbone. Face aux dérives actuelles du marché de la compensation carbone, Anouck Le Crann estime que « *le maintien d'un prix élevé de la tonne de CO<sub>2</sub> est nécessaire pour pérenniser l'approche sociale du carbone* ». Au-delà des impacts environnementaux, les partenaires financeurs d'un projet doivent comprendre que les projets ont également des impacts socio-économiques forts qui ne peuvent être financés ou viables à 1€ la tonne de carbone, investissement insuffisant pour développer et pérenniser ces avantages socio-économiques. La question du prix de la tonne de carbone est ici très importante pour Christophe Barron (ID), dans la mesure où les coûts seront différents selon les projets et dépendent des besoins des populations locales et du contexte dans lequel celles-ci vivent.

### ➤ Une transparence envers tous les acteurs du carbone, du bénéficiaire direct au potentiel acheteur de crédits carbone

La réaffectation des fonds suppose une certaine transparence entre les acteurs. Christophe Barron précise que « *la transparence sur la redistribution des bénéfices de la finance carbone est un des engagements qu'ID a commencé à mettre en œuvre, mais cette démarche n'est pas encore aboutie* ». Pour Renaud Bettin (Geres), la gouvernance des fonds carbone peut contribuer à rendre le carbone plus social, par le partage de la valeur en lien avec la transparence au Nord et au Sud. La définition d'indicateurs d'impacts explicites permettrait ainsi de formaliser un carbone social au Nord au travers de ces projets : « *Les termes de précarité énergétique, les maisons solaires passives mises en place dans l'Himalaya indien ou en Afghanistan, sont autant d'exemples concrets et parlants au Nord. Il est plus aisé pour les entreprises compensatrices d'intégrer le soutien à des projets de développement basé sur l'accès à l'énergie. Le carbone reste le point d'entrée, mais n'est pas une fin en soi* ».

Le besoin de transparence est important pour les publics en France. Gildas Bonnel (Sidièse) considère que « *nous avons tous en nous une défiance qu'il faut prendre en compte dans toutes les stratégies de communication* ». La question du « pourquoi » traverse l'esprit du public en France, en permanence, sur tout. L'agence Sidièse a développé une expertise dans l'accompagnement des publics sur les enjeux du développement durable. Le métier de communicant est d'évaluer le degré de compréhension par le public de la sphère très technique, technocratique et réglementée de la finance carbone, afin de rendre l'information accessible. La définition d'un carbone social ouvre la voie pour une information vers les consommateurs ou vers les publics, qui ne sera pas uniquement sur le climat *via* le carbone ou l'effet de serre. Au contraire, « *l'information introduit la notion de développement et de création de valeur sans tarir le potentiel de développement des autres* ». Plus qu'une définition du carbone social, on tend davantage vers un indice qui passe par l'affichage environnemental et les informations sur le carbone reçues par nos publics (collaborateurs de grandes entreprises ou consommateurs). C'est donc un indice de partage de la valeur créée, en donnant une information sur une valeur partagée.

### À retenir

- ➔ Se poser la question du carbone social permet de formaliser une approche éthique des projets carbone, de mieux communiquer sur les projets carbone et de les rendre acceptables aux yeux du public.
- ➔ La définition d'un carbone social doit naître du partage d'expériences de tous les acteurs se prévalant d'une approche éthique, publics ou privés, qui agissent dans l'intérêt général ou dans une optique de responsabilité sociale, dans la conception et la mise en œuvre d'un projet carbone.
- ➔ Le carbone social implique les populations locales, doit s'inscrire dans la durabilité, porte des valeurs partagées par différents acteurs, et reste avant tout un outil au service du développement et non pas une fin en soi.
- ➔ La gouvernance des fonds d'un carbone social ou éthique se traduit par une redistribution des fonds carbone en faveur de la durabilité, de l'extension et de la réplique du projet.
- ➔ Un carbone « social » doit avant tout mesurer les bénéfices réels, économiques et sociaux des projets pour les populations.



## II. DES PISTES DE SOLUTIONS CONCRÈTES POUR DÉVELOPPER UNE APPROCHE ÉTHIQUE DE LA FINANCE CARBONE

---

Plusieurs démarches d'amélioration de la gouvernance, de la transparence, du caractère social ou éthique du carbone ont été présentées par Meinrad Bürer, directeur technique du Gold Standard, Carlos Canales, responsable de l'Unité Changement climatique, politique et stratégie de développement durable à Fairtrade, et Swan Fauveaud, responsable de l'Unité Climat du Geres. Modérées par Michaël Kazmierczak, chargé de projet au Pôle Énergies renouvelables d'ID, ces interventions s'inscrivent dans une volonté de concrétiser des pistes de solutions pour une approche éthique de la finance carbone.

### 1. L'APPROCHE GOLD STANDARD, UN ORGANE DE CERTIFICATION ET DE RÉGULATION RIGOUREUX AU CŒUR DU PROCESSUS CARBONE

---

Cette présentation de Meinrad Bürer (Gold Standard) donne un aperçu de l'approche du Gold Standard sur la gouvernance et les outils mis à disposition qui leur permettent d'être un label de référence qui garantit un impact réel des projets carbone pour les bénéficiaires.

#### A) LA FONDATION GOLD STANDARD, LABEL PORTEUR DE VALEURS

---

L'organisation et les principes de fonctionnement mêmes du Gold Standard témoignent d'une vision large de la finance carbone, qui ne se réduit pas à la simple certification d'une tonne de carbone.

##### ➤ Une gouvernance transparente et indépendante

Créée en 2003 à l'initiative d'ONG (WWF, Helio Int., SSN, etc.), la Fondation Gold Standard s'inscrit dans le contexte des négociations climatiques afin d'assurer le respect de deux des objectifs du MDP : l'efficacité économique et le développement durable. C'est une organisation à but non lucratif travaillant à la certification et la régulation sur les marchés de la compensation obligatoire et volontaire. La Fondation se structure autour d'une gouvernance transparente et indépendante : le **board**, le **comité technique**, le **secrétariat** (développement et opérationnalisation du standard), et les 85 **NGO Supporters**.

En termes d'activité, le champ d'action du Gold Standard concerne les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique (du côté de la demande), la valorisation des déchets, et bientôt l'affectation des sols (afforestation/reforestation, reboisement, « *climate smart agriculture* », management des forêts depuis la récente acquisition de CarbonFix).

Au total, le Gold Standard traite plus de 800 projets à travers le monde dans plus de 50 pays, notamment en Afrique où se déroule un projet sur cinq, contrairement au Mécanisme de développement propre (MDP) dont seulement 2 % des projets se situent en Afrique. Au travers de ces projets, ce sont 15 MtCO<sub>2</sub>équ évitées, avec une projection pour 2015 de l'ordre de 65 MtCO<sub>2</sub>eq. Le carbone est porteur de valeurs sur le marché volontaire du carbone dont l'intérêt premier reste les cobénéfices et les impacts des projets.

##### ➤ Un champ de régulation et de certification complémentaire au MDP

Gold Standard privilégie une approche « management des risques » dans le cadre MDP et a mis en place une approche standardisée pour la consultation des parties prenantes, ainsi que pour l'évaluation et le suivi systématiques (tout au long de la durée de vie des projets) des impacts environnementaux et socio-économiques des projets (à noter que ce suivi n'existe pas dans le MDP).

Gold Standard intervient sur le marché volontaire depuis 2006. Vecteur d'innovations, le label Gold Standard est un tremplin pour l'utilisation de nouvelles méthodologies, et éventuellement une migration vers le marché réglementé. Ce sont les mêmes outils que le MDP, mais la différence est notable en termes de régulation. Le Gold Standard régule des activités volontaires de réduction d'émissions : méthodologies, procédures adaptées, émission et suivi des crédits carbone (registre), etc.

➤ **Une vision intégrée de la finance carbone hors des champs de la régulation et de la certification**

Il est utile de souligner les aspects non régulés par le Gold Standard, mais sur lesquels la fondation reste engagée en dehors des règles de certification proprement dites :

- **la certification des technologies** : le Gold Standard ne certifie pas les technologies, mais fait indirectement en sorte que les technologies performantes soient introduites par le biais du suivi des impacts du projet ;
- **les transactions financières** : le Gold Standard n'intervient pas sur les pratiques pour l'achat et la vente des crédits carbone. Ces aspects doivent être traités par la communauté du marché carbone dans son ensemble, et le Gold Standard participe volontiers dans ce cadre ;
- **les business models appliqués aux projets** : le Gold Standard ne régule pas les *business models* mais évalue indirectement l'impact d'une activité en termes d'indicateurs de développement durable, grâce à l'approche participative et le retour des parties prenantes locales ;
- **les promoteurs de projet** : le Gold Standard n'évalue pas les promoteurs de projet, mais leur action dans le contexte d'un projet spécifique. Il ne sélectionne pas les acteurs et ne dispose pas de critères généraux pour définir leurs capacités de manière générale. En revanche, la protection de la marque déposée Gold Standard implique différents engagements de la part des acteurs dans le cadre des activités menées, afin de maintenir la crédibilité de la Fondation et de ne pas porter atteinte à son image.

**B) UNE MÉTHODOLOGIE COMPLEXE ET CONTRAIGNANTE,  
GAGE DE QUALITÉ DES CRÉDITS CARBONE LABELLISÉS GOLD STANDARD**

---

La méthodologie du Gold Standard est reconnue pour sa rigueur, garante de la qualité des crédits carbone générés par les projets. Cette méthodologie implique notamment un contrôle strict des procédures, ainsi qu'une volonté de s'adapter en permanence aux besoins réels des bénéficiaires et aux contraintes locales.

➤ **Des mécanismes de contrôle forts, internes et externes**

Le Gold Standard a recours à des auditeurs externes accrédités par la CCNUCC et dispose de mécanismes de contrôle et d'évaluation de leurs performances. Le Gold Standard a également recours à des experts externes et à des « observateurs objectifs » sélectionnés en fonction de leur expertise dans le cadre de projets de micro-échelle. Le Gold Standard dispose d'un contrôle important de ces mécanismes et des performances. Un rapport de validation ou de vérification rendu par un auditeur n'est pas considéré comme valide *a priori*. Il doit encore passer au travers du filtre de l'équipe technique de la Fondation et éventuellement du comité technique. Enfin, le mécanisme d'appel des décisions peut être mobilisé par les promoteurs de projet si un projet est rejeté en termes d'enregistrement, ou encore si l'émission de crédits est rejetée. Le Gold Standard travaille en collaboration avec la Cour permanente d'arbitrage de La Haye, active en matière de conflits environnementaux. Si une décision de rejet est prise par le comité technique indépendant, un promoteur de projet peut effectivement faire valoir son cas devant la Cour d'arbitrage.

### ➤ Des outils pour l'approche participative

Le Gold Standard a mis en place une approche standardisée pour la consultation des parties prenantes afin d'assurer une bonne représentation des partenaires locaux et une bonne prise en compte de leurs points de vue et questionnements.

- *Filtre 1* : « **Do not harm** » en miroir des conventions internationales, et déclaration formelle des promoteurs de projet. C'est un critère de précaution que les développeurs de projet doivent évaluer et s'engagent de manière formelle à ne pas violer.
- *Filtre 2* : déclaration formelle de **conformité avec la législation locale**.
- *Filtre 3* : matrice de 12 **indicateurs environnementaux et socio-économiques** (relatifs à la qualité de l'air, de l'eau, etc.). Des paramètres associés sont à définir au cas par cas, en consultation avec les parties prenantes. Le score doit refléter l'ensemble des préoccupations, mais la démarche est plus importante que le score. Le but est de mettre en place des mesures pour limiter les problèmes identifiés dans le temps. Un plan de surveillance des indicateurs de développement durable est également élaboré avec les parties prenantes, ainsi que des mesures de limitation/compensation des risques identifiés par la consultation.

Il existe un **mécanisme continu d'enregistrement/traitement des plaintes et doléances**. En effet, la consultation ne permet pas toujours d'identifier toutes les problématiques qui peuvent se révéler plus tard, et ne font pas partie du plan de surveillance en tant que tel. Ces problématiques peuvent être intégrées à tout moment grâce à des procédures spécifiques qui permettent à l'ensemble des parties prenantes d'enregistrer leurs plaintes ou doléances au cours du temps.

## C) UNE APPROCHE FLEXIBLE EN FONCTION DES DIFFÉRENTS BESOINS

---

Plutôt que de multiplier la création de standards, Meinrad Bürer préconise d'améliorer les démarches existantes telles que le Gold Standard, qui ont su se démarquer par une capacité d'innovation et d'adaptation à une demande diversifiée.

### ➤ Initiatives pour promouvoir l'accès des plus pauvres à l'énergie

Plusieurs types d'initiatives permettent actuellement d'ouvrir la labellisation carbone à des projets d'accès des plus pauvres à l'énergie :

- des **procédures simplifiées pour les projets de petite échelle** avec une réduction des coûts de transaction assez significative ;
- des **procédures programmatiques pour des activités de petite échelle**, pour la répétition d'activités relativement similaires ;
- le Gold Standard fait la **promotion du concept de « demande supprimée »** inclus dans les méthodologies, permettant à des pays dont l'indice d'émissions est proche de zéro d'accéder à des projets de finance carbone en anticipant leurs émissions futures ;
- la Fondation a également intégré des **procédures spéciales pour les zones en conflit** ;
- un travail important a été réalisé sur des méthodologies volontaires. On peut citer par exemple des **méthodologies pour la substitution de l'usage décentralisé d'énergie thermique fossile/non renouvelable**, telles que les foyers améliorés. Une version simplifiée est en préparation pour les projets de petite échelle ;
- le Gold Standard enquête sur une approche programmatique et une **approche « gestion et financement axée sur les résultats »** pour les bidonvilles de New Delhi. C'est une approche uti-

lisée par les organisations d'aide au développement depuis longtemps, mais l'idée ici est de voir dans quelle mesure il est possible d'utiliser la gouvernance et les instruments mis en place dans le marché carbone pour permettre ce financement axé sur les résultats ;

- de multiples **activités de renforcement de capacités sont mises en œuvre**, y compris institutionnelle.

### ➤ **Suggestions pour améliorer l'approche Gold Standard**

Le Gold Standard mise sur **l'amélioration et/ou la consolidation des processus existants**, plutôt que sur un standard supplémentaire spécialisé sur les aspects sociaux. Le Gold Standard est en constante amélioration et reste accessible aux demandes d'amélioration. Plusieurs démarches sont possibles : une information délivrée sur une base volontaire, une charte et un guide « best practices » se focalisant sur les approches sociales, des outils de communication pour une valorisation/mise en évidence des nuances, un lobbying formel (*NGO supporters*) ou informel pour l'introduction de nouveaux indicateurs et/ou d'autres révisions.

Il est nécessaire de réfléchir et de contribuer à l'application de procédures telles que celles du Gold Standard aux **approches *beyond carbone***, qui impliquent la génération d'autres actifs que le carbone (santé, eau potable, etc.), et ***beyond project***, qui privilégient des approches sectorielles.

Il s'agit enfin de **démontrer par l'exemple** et de mettre en pratique sur le terrain des approches mises au point en consultation avec les différentes parties prenantes, en démontrant leur fonctionnement pour les voir éventuellement migrer un jour vers le marché réglementé.

---

## **2. L'APPROCHE FAIRTRADE : UTILISER LA FINANCE CARBONE COMME OUTIL D'ACCOMPAGNEMENT DES PRODUCTEURS DÉFAVORISÉS DANS L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

---

Fairtrade International (FLO) est une organisation de coordination internationale responsable du développement des normes du commerce équitable Fairtrade, incluant les prix minimums équitables. FLO est un organisme à but non lucratif formé par de multiples intervenants impliqués dans les pays producteurs et les pays consommateurs de produits équitables. Son objectif est de faciliter la consommation équitable au Nord afin de promouvoir le développement durable pour les producteurs défavorisés des pays du Sud. La présentation de Carlos Canales, responsable de l'Unité Changement climatique, politique et stratégie de développement durable chez Fairtrade, vise à faire le lien entre changement climatique et commerce équitable.

### **A) LA FINANCE CARBONE, OUTIL POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN FAVEUR DES PRODUCTEURS DÉFAVORISÉS**

---

Le système développé par Fairtrade International constitue une base pour assister les producteurs face aux défis du changement climatique, en appliquant les principes du commerce équitable dans l'utilisation de la finance carbone.

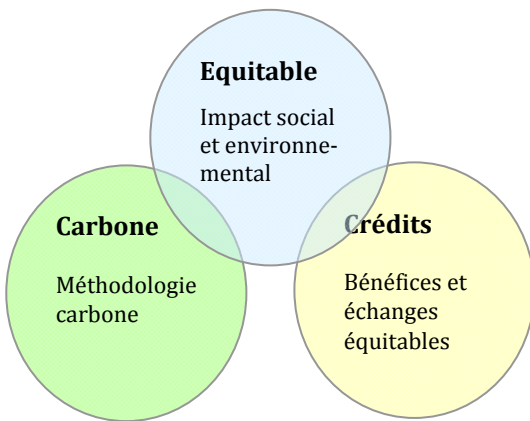
### ➤ **Les impacts du changement climatique sur l'activité des producteurs défavorisés des pays du Sud**

Le changement climatique a un impact de plus en plus visible sur les producteurs, qui sont également de plus en plus soumis à la pression des exigences du marché. Cette pression des marchés touche également les labels. Fairtrade n'est pas expert sur la question du carbone, mais désire travailler avec d'autres organisations sur ce sujet. Face au besoin de prendre en compte la question du changement

climatique, Fairtrade a développé sa propre stratégie. Cette stratégie tend à soutenir les producteurs à deux niveaux, à savoir l'adaptation au changement climatique et la réduction de leurs émissions, et donc de leur impact sur le changement climatique.

D'autre part, le marché du carbone pourrait créer des opportunités de revenus supplémentaires pour les producteurs. Dans ce contexte, Fairtrade souhaite développer un nouveau système de certification pour les crédits carbone, afin de renforcer les capacités des producteurs et de leur assurer une distribution équitable des bénéfices.

➤ **FairCarbonCredits : les principes du commerce équitable appliqués à la finance carbone**



STRUCTURE AUTOUR DE TROIS PILIERS

*FairCarbonCredits* est un standard volontaire visant à certifier la production et l'échange de crédits carbone. C'est un standard volontaire dans le sens où *FairCarbonCredits* est optionnel pour les producteurs, déjà labellisés Fairtrade.

Le but est de mettre en place un mécanisme à perspective sociale visant à attirer des fonds pour des projets d'atténuation des effets du changement climatique. Les objectifs de ce standard sont multiples :

- assurer l'équité dans la production et l'échange des crédits carbone par la participation des producteurs, la distribution équitable des bénéfices, le renforcement des capacités des producteurs et la génération d'impacts positifs pour les producteurs ;
- garantir l'adoption des meilleures pratiques en matière d'atténuation du changement climatique et des pratiques agricoles durables ;
- donner l'assurance d'un investissement légitime.

Ce standard est ouvert à tous, aux producteurs labellisés ou non Fairtrade. Le but est de travailler avec tous les producteurs impactés par le changement climatique. Aucune certification ne sera visible sur le produit (par exemple sur l'emballage) dans la mesure où l'objectif n'est pas commercial.

Des partenariats avec d'autres organisations seront développés, notamment pour aborder les questions techniques sur le carbone. Ce standard ne vise en aucun cas à fragmenter encore davantage le marché, et Fairtrade a tout intérêt à travailler avec les développeurs de projet à but non lucratif, ainsi qu'avec le secteur privé sous certaines conditions garantissant les bénéfices pour les producteurs.

**B) UN NOUVEAU LABEL POUR RENFORCER LES COMMUNAUTÉS ET PRODUCTEURS DÉFAVORISÉS DES PAYS DU SUD**

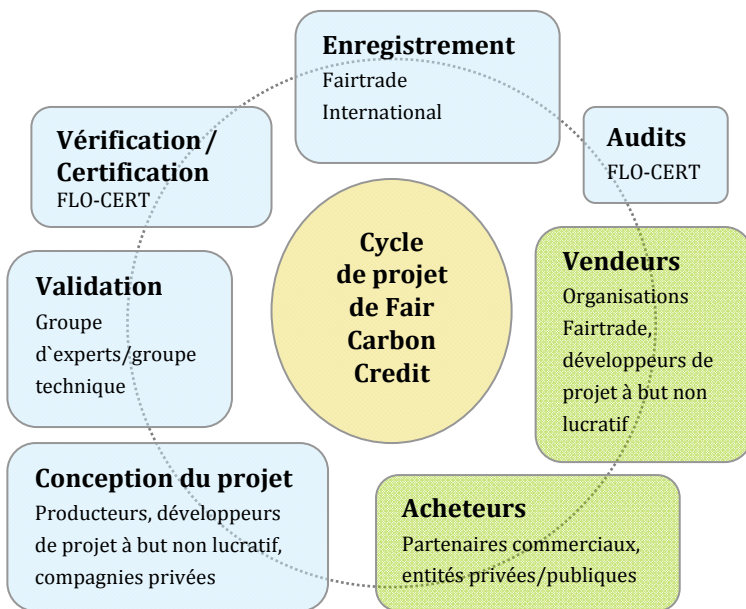
*FairCarbonCredits* assure une redistribution des fonds carbone en faveur des producteurs défavorisés. La stratégie de *FairCarbonCredits* est également de les impliquer dans le processus carbone, afin de garantir les impacts et l'efficacité des projets sur leurs activités.

➤ **Des bénéfices adaptés aux besoins spécifiques des producteurs défavorisés**

*FairCarbonCredits* est un standard qui s'applique principalement à l'**agriculture**, mais des champs d'application complémentaires en **milieu rural** seront développés tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, ou encore l'agroforesterie.

Les bénéficiaires de ce standard sont les organisations de petits producteurs, les organisations communautaires, ainsi que les travailleurs des plantations certifiées par Fairtrade. Les producteurs et communautés devraient avoir des droits sur les projets et les crédits, et donc recevoir une part équitable des bénéfices. Grâce à une formation appropriée, les producteurs seront capables d'atténuer leurs propres impacts sur le changement climatique. *FairCarbonCredits* permettra aux producteurs d'augmenter leurs revenus grâce aux bénéfices carbone et leur offrira des bénéfices supplémentaires (appui au développement d'une agriculture plus durable et plus productive, écosystèmes plus sains, efficacité énergétique, conditions de vie plus saines).

➤ **L'implication des producteurs défavorisés dans le cycle de projet de *FairCarbonCredits***



Les producteurs et communautés devraient être impliqués dans toutes les phases des projets :

- **Conception du projet** : des représentants des organisations de petits producteurs, des organisations communautaires et des travailleurs participent au processus, ainsi que d'autres parties concernées.
- **Validation** : un représentant parmi chaque groupe d'experts/groupe technique.
- **Mise en œuvre** : une assistance technique est fournie aux producteurs/travailleurs/communautés.
- **Vérification/Certification** : les coûts de vérification/certification ne

doivent pas être pris en charge par les producteurs/communautés, mais par le budget du projet ou par la plantation.

- **Enregistrement** : producteurs/communautés/travailleurs doivent être au courant de l'information mise dans le système.
- **Audits** : audits réalisés conjointement par les producteurs/communautés/représentants des travailleurs.

Fairtrade fait partie de l'Iseal, association pour le développement de standards durables. Le développement de ce standard implique une consultation avec les parties concernées et le public (interne, externe, processus long). Après finalisation, la préparation du système passe par un processus de certification, de marketing et de communication, pour un lancement prévu en 2013.



### 3. L'APPROCHE ONG DE L'ÉTUDE F3E, UNE ANALYSE SUR L'INFLUENCE DES ONG FRANÇAISES SUR LE MARCHÉ DE LA COMPENSATION CARBONE VOLONTAIRE

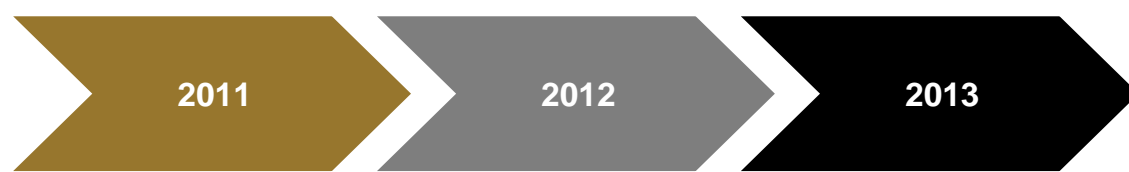
Swan Fauveaud, responsable de l'Unité Climat du Geres, a présenté l'étude F3E portant sur les modalités d'usage éthique et efficient de la finance carbone au service d'un meilleur accès à l'énergie et aux ressources naturelles, ainsi que d'un développement local soutenable. Cette étude tend à structurer une approche des ONG françaises sur la mobilisation des financements carbone à partir des études de cas de trois ONG porteuses de projets carbone (AVSF, Geres et ID).

#### A) LA FINANCE CARBONE COMME OUTIL AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT : QUESTIONNEMENTS ET ENJEUX POUR LES ONG

Les ONG françaises qui mobilisent la finance carbone sont aujourd'hui en nombre croissant. La problématique du financement du développement par un mécanisme novateur comme la vente de crédits carbone constitue aujourd'hui un axe de réflexion collectif de plusieurs ONG françaises, notamment sur les modèles financiers et les contraintes des projets carbone.

##### ➤ Une professionnalisation des ONG dans le domaine de la finance carbone porteuse de questionnements éthiques

L'Unité Climat du Geres travaille sur l'intégration et l'adaptation des processus carbone, en appui sur le terrain, ainsi que sur la plateforme CO<sub>2</sub>Solidaire. Le Geres a validé une charte de valeurs en mars 2012 fixant des principes éthiques sur les projets carbone. L'ONG est en effet amenée à manipuler des sommes financières relativement importantes, telles que les 2 millions d'euros de revenus carbone par an du projet *New Lao Stoves* au Cambodge (550 000 tonnes validées au terme du projet). La question de la gestion de cet argent par le Geres se pose, notamment du point de vue des bénéficiaires et des destinataires. Le Geres mène actuellement une réflexion croisée importante sur ce point avec ID et AVSF, non pour des raisons marketing, mais pour s'assurer de demeurer en phase avec les valeurs affichées par les ONG.



<p>Avril 2011 : journée « <b>Le marché du carbone, éléments de débat, pratiques des OSI</b> » organisée par la Commission Climat Développement de Coordination SUD.</p> <p>2<sup>e</sup> semestre 2011 : le Geres et AVSF ont échangé au Mali sur les <b>questions de la propriété des crédits carbone et l'allocation des revenus.</b></p>	<p>Février 2012 : ID a proposé d'organiser une journée d'étude du Groupe Initiatives sur le thème « <b>La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie</b> ».</p> <p>10 octobre 2012 : AVSF, Geres et ID ont soumis une <b>étude au F3E sur la professionnalisation des ONG en matière d'analyse des flux financiers sur la finance carbone et sur leur transparence.</b></p>	<p>2013-2015 : la réalisation de l'étude F3E s'accompagnerait d'une <b>possible introduction de la thématique dans la Commission Climat Développement de Coordination SUD.</b></p> <p>On observe que <b>la finance carbone est de plus en plus traitée par les ONG et les structures qui y sont attachées.</b></p>
---	---	--

### ➤ **Des modèles financiers et principes d'allocation des revenus mis en œuvre par les ONG**

Les ONG ont pour finalité de maximiser les impacts pour les populations, par le biais d'un changement d'échelle de diffusion des technologies, notamment pour l'expérience des foyers améliorés, ou encore pour le biogaz. L'action des ONG vise prioritairement les populations les plus pauvres et permet le développement économique local. Le but n'est donc pas d'apposer la finance carbone sur une filière qui fonctionne déjà, mais bien d'utiliser l'effet de levier de la finance carbone pour développer une filière.

La finance carbone couvre le lancement ou le maintien d'une filière (maintenance, contrôle qualité, parfois subvention), ainsi que la prise en charge des coûts carbone. À cela se superpose l'approche développement, par l'appui à une filière et sa professionnalisation, le renforcement des capacités et la mise en place de la recherche et développement sur des nouvelles technologies, tout en impliquant les parties prenantes dans les décisions.

## B) L'ANALYSE DE L'APPROCHE DES ONG POUR AMÉLIORER LES PRATIQUES DE GOUVERNANCE DES FONDS CARBONE

---

Les ONG se prévalent d'une dimension éthique propre à leur nature. Face à la diversité des modalités d'intégration de la finance carbone dans les stratégies de développement des ONG, l'étude F3E tend à analyser et dégager des pratiques communes aux opérateurs du développement.

### ➤ **Quel niveau de transparence possible sur cette allocation des revenus ?**

La transparence peut être reconnue par certains standards ou modes de certification. La question de la transparence est posée par différents acteurs :

- **en interne** : au sein même de nos organisations, notamment sur le risque financier ;
- **avec les partenaires sur le terrain** : par exemple au Cambodge, le ministère de l'Environnement s'est intéressé à l'utilisation des revenus carbone dégagés par le Geres. L'effort de transparence vis-à-vis des partenaires au Sud pose également la question de la propriété des crédits carbone ;
- **avec les acheteurs de carbone** : les acheteurs de carbone posent des questions très précises sur l'usage des crédits carbone, leur utilisation sur le terrain, ainsi que les impacts du projet.

### ➤ **Du rôle des ONG françaises pour influencer les acteurs du marché volontaire du carbone**

L'étude financée par le F3E vise à réunir des exemples concrets et à organiser une concertation élargie à un ensemble d'acteurs (porteurs de projets, acteurs des marchés du carbone, institutions des pays du Sud impliqués dans les secteurs Énergie, Forêt, Environnement) pour nourrir une réflexion collective des ONG en France sur les modalités d'usage éthique (si possible transparent) et efficient de la finance carbone au service d'un meilleur accès à l'énergie et aux ressources naturelles et d'un développement local soutenable. Les objectifs de cette étude sont de :

- partager des informations entre AVSF, Geres et ID sur les modèles financiers et les contraintes des projets carbone, en incluant les avantages et inconvénients de ce type de financement ;
- mettre à disposition auprès des autres ONG et acteurs de développement de l'information fiable et des recommandations sur les modes opératoires à suivre ;
- partager et débattre avec les opérateurs du carbone (dont les ONG) sur les recommandations concernant la professionnalisation du secteur et les pratiques éthiques et responsables.

Cette étude comprend plusieurs étapes :

- *Étape 1* : visites de terrain et études de cas de projets carbone ONG.
- *Étape 2* : cartographie et enquêtes auprès d'acteurs du marché du carbone, identification des principes d'allocation des fonds carbone et de possibles règles de transparence.
- *Étape 3* : concertation et établissement des modalités de professionnalisation des ONG françaises dans le domaine de la finance carbone éthique et solidaire.

Le but est de partager et débattre avec les opérateurs du carbone (pas seulement les ONG) sur les recommandations concernant la professionnalisation du secteur et sur les pratiques éthiques et responsables, en termes de transparence et de gouvernance des financements carbone. Cette étude se proposera d'analyser les différents modèles financiers des projets de développement ayant accès au financement carbone et les contraintes sous-jacentes.

#### À retenir

- ➔ La base de l'approche du Gold Standard se veut ouverte à tous les *business models* et laisse le choix de l'approche aux développeurs de projet. Un ensemble d'indicateurs est associé aux cobénéfices, évalués qualitativement mais pas quantifiés. Les externalités devraient ainsi être prises en compte dans les calculs du coût de la tonne de carbone. Les labels peuvent permettre de valoriser certaines externalités des projets carbone (par exemple la structuration des filières).
- ➔ L'expérience de la certification du commerce équitable peut apporter des outils intéressants pour la certification du « carbone social », notamment dans l'évaluation des bénéfices sociaux et l'implication des populations ciblées dans le processus. C'est l'approche développée dans l'initiative *FairCarbonCredits*.
- ➔ L'expertise externe est coûteuse mais indispensable pour le processus de certification.
- ➔ L'importance des revenus dégagés nécessite une forte transparence, qu'il faut rendre pédagogique vis-à-vis des partenaires entre les coûts incompressibles et les masses importantes de revenus carbone à attribuer. Le curseur de la transparence est difficile à placer et implique des coûts relativement importants.

## CONCLUSION

---

Jérôme Coste témoigne en qualité de responsable de l'Iram, association membre du GI. L'Iram travaille depuis plus de 55 ans en appui au développement rural des pays du Sud et n'a pour le moment aucune expérience dans le champ de la finance carbone. C'est donc avec un regard de néophyte sur les sujets abordés lors de cette journée d'étude que le grand témoin conclue cette journée.

### I. QUELQUES CONSTATS

---

#### 1. ENSEIGNEMENTS

---

Jérôme Coste fait d'abord remarquer que cette journée d'études a été portée par les deux adhérents les plus récents au GI (ID et Geres). Ceux-ci « *ont su, entre autres qualités, mobiliser leurs réseaux professionnels et irriguer ainsi les réflexions du GI de ces points de vue d'acteurs que nous, ONG de développement classiques, avons peu l'habitude de rencontrer* ».

La rapidité (15 ans maximum) avec laquelle un champ spécifique s'est construit (méthodologies, procédures de financement, etc.) est impressionnante. L'un des enjeux de la finance carbone est bien de maîtriser tout cet appareillage scientifique, juridique, financier, institutionnel et de le rendre en même temps accessible et appropriable afin de ne pas restreindre la discussion à des échanges entre spécialistes. Il n'en demeure pas moins une réelle tension entre rigueur et appropriation.

Cette journée a alimenté la réflexion sur la gestion de la coopération internationale. « *Nos débats sont en effet emblématiques de changements en cours dans la conception et le positionnement des actions de coopération : aujourd'hui, celles-ci ont l'ambition d'articuler l'appui à des changements sociaux et économiques au Sud et la problématique des biens publics mondiaux.* » Le changement de dénomination (et de mandat) du ministère de la Coopération en ministère du Développement est un reflet institutionnel de ces changements.

#### 2. ZONES D'OMBRE ET POINTS À DÉVELOPPER

---

La dénomination de « marché de la compensation volontaire » est ambiguë. Le terme « marché » prête à confusion, puisqu'il s'agit de transactions bilatérales sans dispositif institutionnel (privé ou public) pour créer de l'information de référence, et pour synthétiser les arbitrages bilatéraux entre acteurs.

Il est nécessaire d'approfondir la question de la viabilité institutionnelle des actions, combinée à la viabilité économique et sociale, qui passe notamment par le renforcement des capacités. Ces points ont été peu traités lors de cette journée. En la matière, des références utiles sont probablement à tirer des travaux menés dans le secteur de la microfinance, comme source d'informations en termes de viabilité, notamment institutionnelle et économique. L'étude cofinancée par le F3E traitera également de ces points et permettra de nourrir la réflexion à ce sujet.

### II. LES PERSPECTIVES : SUR QUELS THÈMES ET COMMENT POURSUIVRE ?

---

#### 1. DES ANALYSES À MUTUALISER

---

Le marché règlementé tend à disparaître en droit ou dans les faits (prix du CER proche de 0). Il existe une incertitude forte sur le marché règlementé, sans cadre juridique international pendant les

quelques années à venir. Dans l'attente de voir les effets de cette incertitude sur le marché volontaire, les acteurs qui sont déjà sur le marché de la finance carbone, ou qui envisagent d'y entrer, devraient partager leurs analyses sur le sujet.

Il est important également d'étudier la place des questions éthiques dans les standards en vigueur, afin d'aider au choix des standards et de mieux se situer par rapport à eux. Une question est de savoir s'il faut inscrire les questions sociales et éthiques au cœur des exigences ou s'en tenir à des démarches volontaires (bonnes pratiques).

---

## 2. DES RÉSULTATS À CAPITALISER ET PARTAGER

---

Cette journée a permis de nourrir la réflexion sur plusieurs points :

- Le transfert de compétences et le renforcement des capacités au Sud.
- La question du changement d'échelle : à quelle échéance, et sous quelles conditions, les dynamiques économiques et sociales soutenues par la finance carbone peuvent-elles devenir autonomes financièrement ? D'ici là, quelles places respectives de la finance carbone, des contributions des usagers et de la fiscalité locale et nationale ? À noter que l'on a peu parlé des politiques nationales d'accès à l'énergie dans les débats de la journée.
- L'identification des populations cibles et le choix des technologies proposées.
- Les expériences sur la méthodologie d'élaboration du PDD (design du projet) et de mise en œuvre du *monitoring*.
- L'identité des acheteurs de crédits carbone : quels sont les statuts, les motivations et les exigences des financeurs de la compensation volontaire ? Il est possible de faire le lien avec la journée d'étude du GI de septembre 2008 sur les relations ONG-entreprises privées. Quels critères pour sélectionner les acheteurs des crédits carbone ? Un critère pourrait être par exemple de s'assurer que la compensation est adossée à des démarches de réduction des émissions du client, de ne pas être instrumentalisé par l'acheteur. Et enfin, comment sortir de la méfiance et construire des partenariats lucides et sincères qui cachent le moins de choses possibles sur les objectifs respectifs des deux parties ?
- La question de la prise en charge des risques sur les crédits vendus *upfront* (par le propriétaire des crédits ou par l'acheteur ?), qui peut avoir des implications sur le prix d'achat (à la baisse) du crédit carbone. Plus généralement, se pose la question du partage des risques entre les différents acteurs de la filière crédit carbone.

---

## 3. DES ÉLÉMENTS DE POSITIONNEMENT COMMUN

---

Cette journée d'étude a permis de dégager plusieurs éléments de positionnement :

- **l'affirmation d'une position claire : la finance carbone n'est pas la réponse au changement climatique.** Les réponses passent par les changements de comportement des individus, entreprises et collectivités publiques. La finance carbone reste un outil, un levier pour limiter les émissions de GES en finançant des projets concrets sur le terrain ;
- **réaliser des projets carbone est un engagement dans la lutte contre le changement climatique.** Les ONG engagées dans le carbone doivent rester ancrées dans les débats sur les modèles énergétiques de nos sociétés au Nord comme au Sud, et s'impliquer dans des actions de plaidoyer sur les négociations climatiques internationales, et sur les politiques relatives au changement climatique dans nos pays ;

- des pratiques discutables qui ne correspondent pas à l'éthique des ONG existent dans le milieu de la finance carbone. Les ONG doivent en être conscientes et **s'assurer que leurs pratiques, notamment sur le choix des standards utilisés, la transparence, la gouvernance, soient crédibles** ;
- **les ONG peuvent se retrouver autour de philosophies convergentes, notamment autour d'un « carbone social et éthique »**. Il est fondamental que les ONG soient force de proposition et leaders d'une philosophie dans laquelle d'autres acteurs (privés, institutionnels) peuvent se retrouver ;
- **à l'image de l'étude F3E/ID/Geres/AVSF, et de cette journée GI, les ONG françaises agissant dans le domaine du carbone gagneront à s'associer pour affirmer une image et une philosophie d'action qui leur est propre**. Les ONG doivent s'ouvrir à d'autres acteurs, entreprises privées notamment, pour échanger tout en restant réalistes sur les contraintes du secteur privé, concurrentiel et soumis à des exigences de retour sur investissement variables en termes de niveau et de temps.

---

#### 4. DES PISTES DE TRAVAIL

---

La journée d'étude a permis de dégager plusieurs pistes de travail :

- les critères de performance des actions relevant de la finance carbone représentent un chantier commun aux acteurs « classiques » comme les ONG du GI et aux entreprises dans leurs démarches RSE. Outre leur rôle dans le pilotage des actions, ces critères de performance répondent à l'exigence de redevabilité, notamment vis-à-vis des bénéficiaires ;
- la finance carbone se caractérise par une certaine lourdeur mais aussi une rigueur méthodologique. Il est possible de s'en inspirer pour d'autres domaines de coopération au développement. C'est là toute la question de l'exigence croissante, au Nord comme au Sud, de redevabilité et des normes (privées ou publiques) et standards. Le monde des ONG de développement est, traditionnellement, plutôt rétif à la question de la standardisation et des normes. Il faut néanmoins prendre à bras le corps la tension entre l'essor des normes, d'une part, et, d'autre part, le souci d'appropriation, d'adaptation aux conditions locales ainsi que l'objectif de démocratie. En ce sens, la finance carbone est très utile à d'autres pans de la coopération internationale au développement.



-

## ANNEXES

### Annexe 1 – Présentation des membres du GI



#### **Apdra – Pisciculture paysanne**

Née en 1996, l'Apdra est une association reconnue d'intérêt général qui appuie la pisciculture dans les pays du sud et sensibilise les acteurs du Nord aux enjeux que représente cette activité. L'Apdra est un opérateur de développement qui définit, formule, met en œuvre et évalue des projets piscicoles intégrés aux systèmes de production dans le but de :

- renforcer la sécurité alimentaire en contribuant à l'autosuffisance alimentaire ;
- développer une activité économique rentable ;
- renforcer les organisations paysannes représentatives du monde rural.



#### **AVSF – Agronomes et vétérinaires sans frontières**

#### **Pour que les Hommes vivent de la Terre durablement**

Association de solidarité internationale, Agronomes et vétérinaires sans frontières (AVSF) agit depuis plus de 30 ans avec les communautés paysannes des pays en développement pour prévenir les crises alimentaires. L'association met à leur service les compétences de professionnels de l'agriculture et de l'élevage : aide technique, financière, formations, accès aux marchés locaux et au commerce équitable.

AVSF intervient aussi par des actions de plaidoyer en Europe pour influencer sur les politiques et pratiques de développement et de coopération.

Reconnue d'utilité publique, AVSF mène plus de 60 projets dans 19 pays d'Amérique centrale et du Sud, d'Asie et d'Afrique, pour que les Hommes vivent de la Terre durablement.



#### **Ciedel – Centre international d'études pour le développement local**

Le Ciedel est un institut de la Faculté de Droit et de sciences économiques et sociales de l'Université catholique de Lyon. Il propose une formation universitaire et professionnelle pour des acteurs confrontés aux nouveaux enjeux du développement. Le Ciedel est un des centres de formation participant au Profadel. Également opérateur d'appui à des actions de développement en France et à l'étranger, il tend à développer, en lien avec le Rafod, des missions d'expertise et d'appui au processus de développement local.



### **Essor – Soutien - Formation - Réalisation**

Essor est une association de solidarité internationale créée en 1992 dans le but d'aider les populations les plus démunies à acquérir les moyens nécessaires pour améliorer durablement leurs conditions de vie.

Notre mission est de faciliter l'appropriation des processus de développement local par les populations elles-mêmes, en concevant et mettant en œuvre des actions concrètes et en favorisant l'exercice de la citoyenneté et de la justice sociale dans les pays concernés.



### **Geres – Groupe Énergies renouvelables, environnement et solidarités**

Le Geres est une association à but non lucratif, créée en 1976 au lendemain du premier choc pétrolier. Aujourd'hui plus de 195 collaborateurs conduisent des projets de développement durable innovants, en France et dans 12 pays en voie de développement.

Préserver l'environnement, limiter les changements climatiques et leurs conséquences, réduire la précarité énergétique et améliorer les conditions de vie des populations les plus pauvres : tels sont les défis de notre temps. L'équipe du Geres y participe en déployant une ingénierie de développement et une expertise technique spécifique.

Techniques d'efficacité énergétique, extension de services énergétiques favorisant le développement économique local, développement de filières énergies renouvelables ou de valorisation des déchets sont au centre de son activité. Ses activités sont toujours menées en partenariat avec les communautés et les acteurs locaux.



### **GRDR – Groupe de recherches et de réalisations pour le développement rural**

Depuis 1969, le GRDR accompagne les dynamiques de développement induites par la migration. Sa démarche s'inscrit dans une approche globale qui intègre les deux espaces : l'Afrique et la France. Le GRDR travaille ainsi, en valorisant ce double espace dans lequel évoluent les migrants, à la mise en cohérence du développement et de la citoyenneté là-bas et ici.

Dans les pays d'origine des migrants (Mali, Mauritanie, Sénégal, Guinée Bissau), le GRDR travaille avec les autorités administratives locales, les services techniques de l'État, les municipalités et les acteurs de la société civile afin de promouvoir le processus de maîtrise locale de la décision et de l'action. Sur la base de cette approche de développement local, il met également en œuvre des programmes de développement social (santé communautaire, hydraulique, éducation) et d'appui aux secteurs économique (sécurité alimentaire, gestion de ressources naturelles).

En France, le GRDR accompagne les dynamiques individuelles et collectives des personnes issues de l'immigration, il agit pour l'insertion sociale et économique de ces populations dans leur localité d'accueil. Le GRDR valorise enfin les migrants dans leur implication citoyenne là-bas et ici en favorisant les dynamiques de coopération de collectivités locales d'origine et d'accueil.



### **Gret – Professionnels du développement solidaire**

Créé en 1976, le Gret est une association de solidarité internationale travaillant à l'interface de la recherche et du développement en dialogue avec les pouvoirs publics. Ses actions visent à lutter contre la pauvreté et les inégalités structurelles en milieu rural et urbain. Le Gret intervient en Afrique, en Asie, en Amérique latine et en Europe en privilégiant systématiquement les partenariats avec les organisations intermédiaires locales. À travers l'animation de réseaux,

l'appui aux maîtrises d'ouvrage de développement et de coopération, l'association contribue à l'élaboration des politiques publiques, au Nord comme au Sud. Le Gret met un accent important sur la capitalisation d'expériences et la communication pour le développement, en particulier autour de publications. Le Gret est ainsi à la fois ONG professionnelle, bureau d'études associatif, opérateur délégué de missions de services publics, lieu de production et de diffusion de connaissances et de méthodes, structure d'interface entre acteurs du développement et de la coopération. Cette identité hybride est, pour l'association, une force face aux recompositions actuelles de la notion même de développement.



### **HSF – Hydraulique sans frontières**

Créée en 1989, Hydraulique sans frontières (HSF) est une association de solidarité internationale pour le développement dans le domaine de l'eau, dont la mission est d'appuyer les initiatives locales en matière d'hydraulique villageoise. HSF intervient uniquement sur demande locale et accompagne son partenaire durant toute les phases du projet (de l'analyse des besoins à l'évaluation finale, en passant, si nécessaire par la recherche et la gestion des financements). L'association intervient dans plus de vingt pays sur les continents africain, asiatique et latino-américain. HSF travaille en partenariat avec de multiples acteurs : associations locales ou de ressortissants engagés dans la recherche de solutions concrètes à leurs problèmes ; ONG du « Nord » déjà présentes et à l'œuvre sur le terrain et recherchant un appui technique spécialisé ; collectivités territoriales ; organismes internationaux ; bureaux d'études et entreprises françaises, membres de l'association.



### **ID – Initiative Développement**

Depuis 1994, Initiative Développement accompagne des communautés défavorisées des pays du Sud selon deux axes : assurer une réponse durable aux besoins de base (alimentation, eau potable, santé, éducation, logement, assainissement, emploi, énergies renouvelables, développement local, etc.) et donner les moyens d'agir à des structures locales. Pour cela, ID s'appuie sur de solides compétences, son expertise, ses résultats avec un souci constant de rigueur, de professionnalisme et d'innovation.

ID place les bénéficiaires au cœur de ses actions, à travers la concertation et leur implication dans la réalisation des actions. Pour aller plus loin, elle encourage les bénéficiaires les plus dynamiques à se structurer en associations, en entreprises, etc. Elle accompagne ces structures dans leur organisation et leur transmet l'essentiel des compétences nécessaires. Au terme de cet accompagnement, la mise en œuvre complète des projets est confiée à ces partenaires. ID intervient en Haïti, au Togo, au Bénin, au Tchad, au Congo Brazzaville, aux Comores et en Chine.



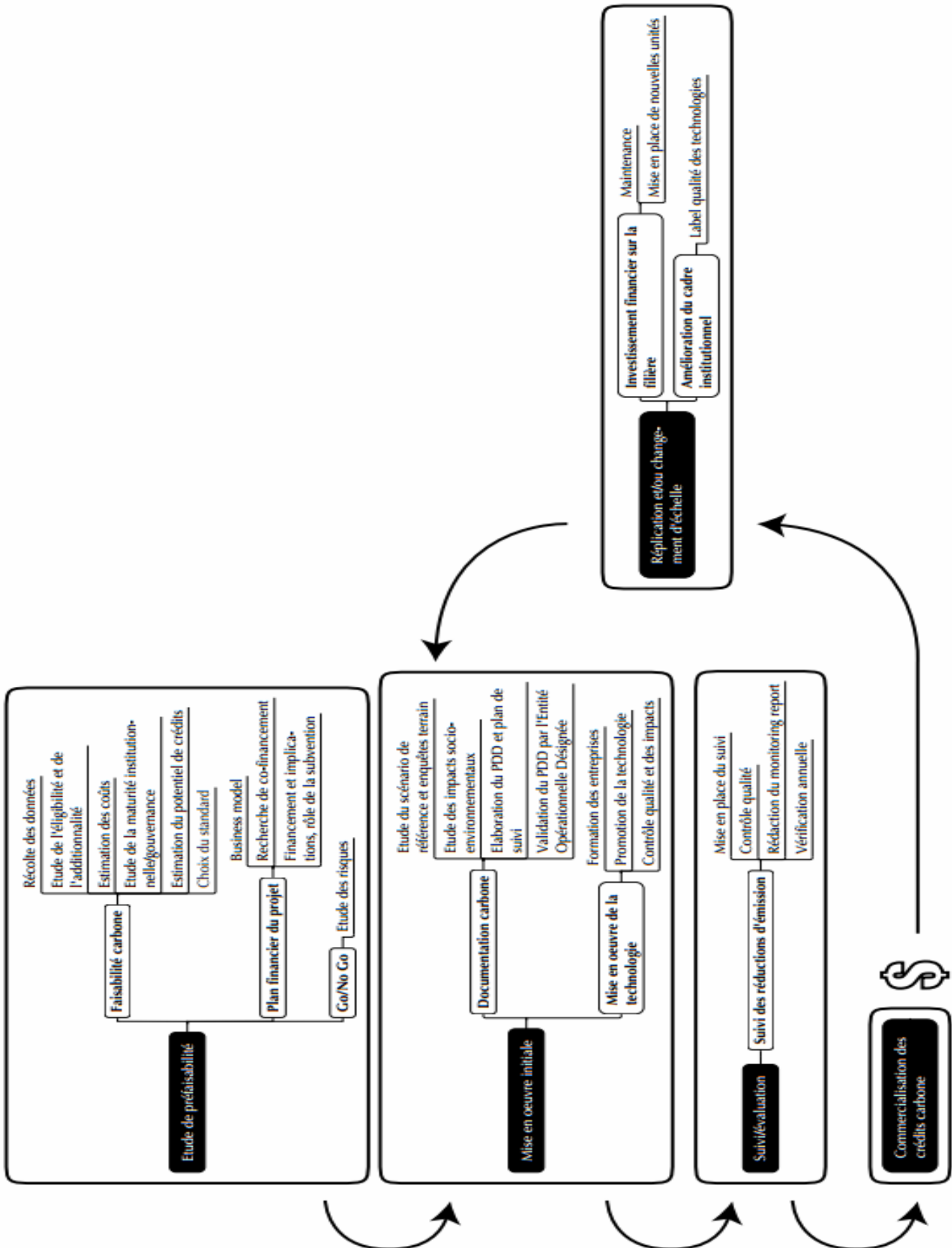
**Iram – Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement**

Plus de 45 ans d'expérience en Afrique, Amérique latine, Caraïbes et plus récemment en Asie du Sud-Est et en Europe, ont permis à l'Iram de développer des compétences dans quatre champs complémentaires :

- politiques agricoles et sécurité alimentaire, champ dont les principaux thèmes de travail sont la constitution d'espaces régionaux, l'articulation entre politiques agricoles, macro-économiques et sectorielles, l'analyse et l'organisation des filières, les politiques foncières et la sécurité alimentaire ;
- organisations rurales et micro-entreprises à travers l'accompagnement des producteurs ruraux, le soutien à des organisations pays ;
- financement local et microfinance à travers la mise en œuvre de programmes de microfinance, l'appui de longue durée à des institutions de microfinance (IMF) et la conduite d'études (analyses d'impact, évaluation de projets et programmes, recommandations de politiques sectorielles, etc.) ;
- développement local et gestion de ressources naturelles, dont les thèmes principaux sont : instances locales et gouvernance, gestion des ressources naturelles et systèmes agraires, gestion sociale des ressources hydrauliques et pastorales, décentralisation et planification locale.

L'Iram cherche à conjuguer compétence, éthique et exigence professionnelle. Ses activités d'études couvrent toutes les étapes du cycle du projet. L'Iram réalise également des interventions d'appui-conseil. Sur le terrain, en association avec des partenaires locaux, divers programmes de développement sont conduits. À partir de cet ensemble d'intervention, l'Iram mène des travaux de recherche méthodologique.

## Annexe 2 - La mise en place de projets carbone - secteur énergie





## Annexe 3 – Présentation de l'activité de l'Ademe, AVSF, CDC Climat et le FFEM dans le champ de la finance carbone

### L'Ademe et la finance carbone

L'Ademe a une activité modeste dans le domaine du carbone, mais elle est régulièrement sollicitée sur ces questions par les collectivités et entreprises.

- 2008 : l'Ademe a rédigé en collaboration avec de nombreux acteurs **une charte des bonnes pratiques**, aussi bien à destination des porteurs de projets que des acteurs-compensateurs.
- 2012 : l'Ademe a rédigé un **guide destiné aux acheteurs de crédits**. Il indique les critères qu'un projet carbone robuste et efficace devrait respecter.

L'Ademe encourage les actions de compensation, à condition que cela s'inscrive dans une démarche globale : avant toute démarche de compensation, un acheteur doit évaluer ses émissions, élaborer un plan de réduction d'émissions et faire des efforts pour réduire ses émissions.

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)

### AVSF et la finance carbone

AVSF apporte dans ce débat un regard interne sur la spécificité d'une approche ONG de la finance carbone. AVSF a fait de l'adaptation des populations paysannes aux aléas, sa priorité dans le champ de la réflexion sur le changement climatique ; mais elle mène également une réflexion sur les projets d'atténuation des émissions dans le cadre du développement rural.

Ainsi, AVSF conduit actuellement plusieurs expériences pilotes : (i) depuis trois à cinq ans, des expériences de stockage de carbone forestier dans le cadre de reboisements et d'agroforesterie au Pérou, les crédits issus de ces projets ont déjà commencé à être commercialisés ; (ii) plus récemment, un projet de type « biogaz » au Mali avec l'appui de l'AFD et en partenariat avec GoodPlanet/ETC terra. Ce projet dans le secteur de l'énergie manque encore de recul sur les aspects de *business model* et de gouvernance des fonds. L'objectif de ces différentes expériences est, à terme pour AVSF, d'évaluer les bénéfices socio-économiques réels pour les populations, le niveau d'appropriation par les acteurs locaux et, en fin de compte, la pertinence de la finance carbone comme outil de développement en zone rurale.

[www.avsf.org](http://www.avsf.org)

### CDC Climat et la finance carbone

CDC Climat investit dans le carbone pour le compte de clients, au travers de fonds d'investissement, ou au travers d'investissements directs. CDC Climat collabore avec des ONG intervenant dans des projets en relation avec les métiers de CDC Climat, ou encore avec des ONG bénéficiant d'un mécénat sur des projets soutenus par CDC Climat.

Dans un contexte de crise systémique majeure du dispositif Kyoto, CDC Climat a arrêté d'investir directement dans des crédits carbone, le prix du crédit carbone étant devenu inférieur au coût de mise en place du mécanisme pour les projets.

[www.cdcclimat.com](http://www.cdcclimat.com)

### Le FFEM et la finance carbone

Le FFEM finance des projets de développement durable. Depuis 2004 et 2005, le FFEM est impliqué dans le financement de projets qui ont déjà intégré l'enjeu de la finance carbone ou qui souhaitent le faire.

[www.ffem.fr](http://www.ffem.fr)

## Annexe 4 - Définition du carbone social



### Quelle définition du carbone social ?

- ✓ Une lutte contre le dérèglement climatique et la pauvreté.
- ✓ Levier pour le financement de projets de développement qui répondent à la fois :
  - aux grands enjeux environnementaux de notre planète ;
  - aux besoins essentiels des populations (bénéfices socio-économiques).
- ✓ Une réponse aux déficits sociaux généralement rencontrés dans les mécanismes de compensation carbone en opérant à trois niveaux :
  - bénéficiaires : maximiser les bénéfices directs ;
  - ONG : apporter une nouvelle source de financement pour le développement des ONG locales ;
  - partenaires : faire de la pédagogie, porter les valeurs de la solidarité entre les populations.

### Quelle approche préconiser pour rendre le carbone effectivement plus social ?

- ✓ Impliquer les populations locales.
- ✓ Intégrer les spécificités locales dans la mise en place du projet.
- ✓ Écosystèmes/biodiversité, religions, contexte politique.
- ✓ Évaluer la durabilité des projets/pérennité.
- ✓ Autonomiser les ONG de terrain en les formant à la comptabilité carbone.
- ✓ Éviter les dérives actuelles du marché de la compensation : maintenir un prix élevé de la t CO<sub>2</sub>.



par Bernard Giraud

---

---

### Quelle définition du carbone social ?

- ✓ Une contribution pour les communautés rurales à la préservation, restauration et développement des écosystèmes durables (ressources et sécurité alimentaire).
- ✓ Une mise en œuvre par les communautés et organisations locales.

### Quelle approche préconiser pour rendre le carbone effectivement plus social ?

- ✓ Assurer la durabilité de projets inscrits dans la dimension sociale, économique et culturelle des communautés.
  - ✓ Valoriser et transformer des productions locales, développer des capacités des petits producteurs, organisations collectives, accès aux marchés, programmes d'éducation.
  - ✓ Trouver un équilibre entre la création de valeur pour les communautés et l'environnement.
  - ✓ Définir des indicateurs de mesure des impacts avec les communautés.
  - ✓ Répliquer à grande échelle.
- 
-



par Christophe Barron

### Quelle définition du carbone social ?

- ✓ Une plus-value sociale et environnementale sur les projets carbone (objet) :
  - projets qui visent la diffusion auprès de populations qui vivent en situation de pauvreté, de précarité, ou encore dans des zones isolées, oubliées (mission d'ID). Le but est d'améliorer leurs conditions de vie ;
  - plus-value environnementale pour les bénéficiaires : préservation de leur environnement immédiat et pas seulement le climat global.
- ✓ Un projet et une utilisation des financements carbone dictés par les besoins (finance) :
  - ce sont des projets dont la rentabilité financière n'est pas forcément visée, ce sont les besoins qui dictent les projets... La rentabilité financière n'est pas un objectif en soi. Les projets, et donc les crédits, sont potentiellement plus coûteux ;
  - ce sont des projets dont les bénéfices sont réinjectés dans les projets : s'il y a rentabilité, le profit doit retourner dans l'objet social : la durabilité, l'extension, la réplication.
- ✓ Un partage de valeurs éthiques (pratiques et gouvernance) :
  - le carbone social, c'est une filière où à toutes les étapes, la même vision du carbone est partagée entre les partenaires : logique financière, choix du standard (Gold Standard), mode de vente des crédits, etc. ;
  - c'est un transfert de compétences et un travail avec des partenaires de terrain, afin de faciliter l'accès à la finance carbone autant que possible (selon les compétences disponibles et la pertinence de le faire) ou mise à disposition de compétences à un prix très faible. Philosophie du projet et façons de travailler peuvent être transmis à des acteurs locaux ;
  - c'est la transparence sur la redistribution des bénéfices de la finance carbone, un des engagements que nous avons commencé à mettre en œuvre (cf. PoA Biogaz, Projet YGF, Qujing / partage des crédits).

### Quelle approche préconiser pour rendre le carbone effectivement plus social ?

- ✓ Développer une approche projet de développement, impact, durabilité, approche participative.
- ✓ Développer une approche dans une logique ESS et financement de projet.
- ✓ Développer une approche transfert, autonomisation.



par Renaud Bettin

---

---

### Quelle définition du carbone social ?

- ✓ Un sens donné lorsqu'il rencontre un écho au Nord.
- ✓ Un outil au service de la société bien au-delà des chiffres : soutenir un projet carbone = une action de solidarité climatique -> réduction au Nord + soutien au Sud.
- ✓ Une recherche de la qualité, pas de la quantité.
- ✓ Une durabilité de l'action : partir du besoin des populations locales.

### Quelle approche préconiser pour rendre le carbone effectivement plus social ?

- ✓ Définir des indicateurs d'impacts explicites, un label ?
  - ✓ Partager de la valeur en lien avec la transparence au Nord et au Sud, notamment dans la gouvernance des fonds carbone.
  - ✓ Catégoriser des types de projets générant du carbone social.
  - ✓ Donner toutes les clefs pour que le Sud prenne son « destin carbone » en main.
  - ✓ Redonner du sens à la compensation au Nord : choix des partenaires.
  - ✓ Parler de « valeur » du carbone, et non plus de prix.
- 
- 



par Gildas Bonnel

---

---

### Quelle définition du carbone social ?

- ✓ Un indice de partage de la valeur créée.

### Quelle approche préconiser pour rendre le carbone effectivement plus social ?

- ✓ Rendre le carbone acceptable, compréhensible et connecté à la réalité des gens et donc durable.

### Quelle légitimité d'une ONG à se revendiquer d'un carbone social ?

- ✓ L'ONG est par nature acteur de terrain et donc légitime par nature.

### Quelle est la perception extérieure du carbone social ?

- ✓ 1 gaz = 1 poids = 1 coût = 1 action sociale.

## Annexe 5 – Note de cadrage de la journée d'étude « La finance carbone comme moyen d'accès des plus pauvres à l'énergie »

### Informations pratiques

**Date :** 19 octobre 2012

**Lieu :** Amphithéâtre, Jardin tropical de Paris, Nogent-sur-Marne

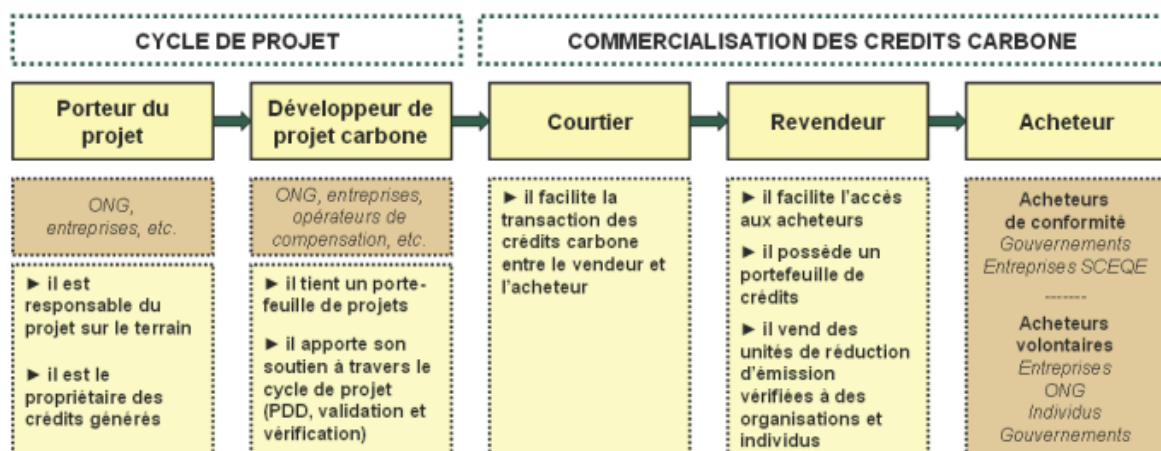
### Contexte et problématique

De plus en plus d'ONG françaises s'emparent de la problématique de l'accès à l'énergie et aux services essentiels et lancent des projets en lien avec ces thématiques dans les pays du Sud. La valorisation et la vente de crédits carbone est possible lorsque l'accès à des technologies propres telles que les foyers améliorés, les biodigesteurs ou les filtres à eau est permis. Permettant la mobilisation de financements complémentaires pour ces projets, de nombreuses ONG françaises cherchent à s'appuyer sur ces mécanismes dits de finance carbone. Cependant, bien que fortement attractif, l'accès à ces financements innovants reste complexe et contraignant. La finance carbone demande notamment une expertise spécifique et des capacités initiales d'investissement parfois conséquentes face à un retour sur le long terme. Par ailleurs, cet objectif peut amener à des stratégies et logiques parfois différentes voire antagonistes à celles du transfert de technologie, de compétences et au développement.

L'échelle des projets et le type de technologie promue impactent la quantité de crédit carbone générée. Parallèlement, la performance autre que carbone (sociale et sanitaire, économique, environnementale en général) des technologies n'est pas ou peu valorisée dans le décompte. Par ailleurs, les secteurs dans lesquels les ONG de développement s'investissent ne sont pas toujours les plus rentables pour la mobilisation de ce type de financement<sup>8</sup>.

Il apparaît que l'opérationnalisation des projets carbone par les ONG en lien avec leurs partenaires au Sud souffre d'un manque d'échanges autour des processus, des modèles économiques, des choix stratégiques et modes opératoires. Dans le même temps, les marchés du carbone (réglementaires et surtout volontaires) se sont structurés autour d'investisseurs (Fonds carbone) ; d'opérateurs de compensation carbone, de développeurs de projet et de standards de carbone garantissant la réalité des réductions d'émissions de carbone (Gold Standard, *Verified Carbon Standard*, etc.).

Le schéma suivant récapitule les grandes catégories d'acteurs de la finance carbone et le rôle qu'ils tiennent dans la chaîne de valeur.



Source : Geres

<sup>8</sup> La notion de demande supprimée à ce titre est une réponse intéressante apportée par le Gold Standard pour améliorer l'éligibilité des projets touchant les populations plus pauvres.

Les pratiques de ces acteurs sont très hétérogènes et questionnables en termes d'éthique et d'usage *in fine* des financements carbone. Le positionnement des ONG dans ce paysage se doit d'être exemplaire, mais le curseur est parfois complexe à poser sur les pratiques et les modes d'usage de ces financements. En aval, une structuration continue du marché du carbone pose la question de la place des ONG en son sein et de la possibilité de leur contribution à une finance carbone plus responsable.

La problématique de la journée d'étude s'appuiera donc sur deux axes de questionnement et donc deux parties distinctes.

**Le premier concerne les modalités d'opérationnalisation de projets carbone par les ONG** dans leur projet de développement notamment dans l'accès à l'énergie et aux services de base :

- Modèle financier des projets et rentabilité supposée :
  - Quel modèle financier des projets et rentabilité ?
  - Quelle articulation entre la subvention des bailleurs de fonds et ce type de financement ?
- Complexité du montage de ces programmes et questions spécifiques auxquelles les ONG sont confrontées :
  - Compétences spécifiques, approche de marché, question de la concurrence.
  - Quelle implication/concertation avec les partenaires au Sud ?
- L'impact de la finance carbone dans les stratégies d'intervention des ONG et sur les terrains :
  - Au sein de la stratégie de déploiement du projet (choix des bénéficiaires, choix des technologies, mode de diffusion).
  - Dans ses impacts globaux (changement d'échelle, effet de levier).
  - Question de la temporalité des projets carbone vs projet de développement.

**Le second axe concerne le débat sur le sens donné en France et en Europe à un « carbone social et éthique » et le rôle des ONG françaises dans l'émergence de ce type de vision :**

- Pourquoi un carbone social et quelle définition ?
  - Le carbone social : comment aller au-delà du seul projet carbone ? Comment rendre le carbone social plus réel ?
  - Un bon projet carbone social : uniquement par des ONG ?
- Quelles initiatives et bonnes pratiques existantes dans ce domaine ?
  - Transparence et gouvernance : qu'est-ce qu'on met derrière ? Quelles recommandations ? Comment traduire transparence et gouvernance en termes d'indicateurs ? Quel outil concret, regroupant les acteurs partageant les mêmes valeurs, pourrait être élaboré ? (référentiel, indicateurs, éléments de standardisation d'un carbone social ?)
  - Lien avec les autorités nationales, concertations avec ces autorités nationales...
- Le rôle des ONG françaises et étapes à suivre pour se structurer :
  - Commercialisation et répartition des fonds est la deuxième partie du travail sur lequel les ONG ont moins d'expérience...
  - Quelle est la suite pour nous ? Une feuille de route pour les ONG en matière de transparence, de gouvernance des fonds...

### **Périmètre de la journée d'étude**

---

La journée d'étude se focalisera sur les problématiques d'accès à l'énergie et aux services de base. Les secteurs de l'agriculture et la forêt ne seront pas traités. En effet, bien que les mécanismes paraissent similaires, les modes opératoires, les pas de temps, les types de projet et les impacts de ces financements sur les projets sont différents. Il ne s'agit pas de multiplier les problématiques afin d'approfondir le sujet de manière intéressante.



La journée vise un public large :

- les organisations de solidarité internationale ;
- les institutions ;
- les réseaux, coopératives, labels impliqués dans la finance carbone ;
- les acteurs des marchés du carbone (standards de carbone, plate-forme de compensation, bureaux d'étude développeurs de projets carbone) ;
- éventuellement les collectivités territoriales et entreprises qui entreprennent des démarches de compensation.

## **Résultats attendus**

---

Les résultats attendus à l'issue de cette journée sont les suivants :

- des informations sont partagées avec les ONG et les bailleurs institutionnels sur les modèles financiers et contraintes des projets carbone en incluant les avantages et inconvénients de ce type de financement ;
- les ONG souhaitant s'engager dans un processus d'accès à la finance carbone disposent d'informations fiables et réalistes et de recommandations sur les modes opératoires à suivre ;
- une vision et des recommandations sont débattues et partagées par les opérateurs du carbone (dont les ONG) concernant la construction d'un carbone social.

La question est posée de la manière dont le positionnement pourra être diffusé. Les participants s'entendent sur la nécessité de faire connaître largement les positions du GI en ce qui concerne la finance carbone et particulièrement cet agenda en matière de gouvernance et de transparence.

*Les différentes options possibles :*

Ce travail de structuration pourrait être remis entre les mains de la Commission Climat Développement de Coordination SUD qui elle-même a inscrit l'atténuation et la finance carbone comme de possibles thématiques de travail pour l'exercice 2013-2015.

Sur le court terme, cette journée d'étude alimentera le processus d'étude transversale lancé par Geres, AVSF, ID auprès du F3E (étude en cours d'instruction par le F3E), cette étude visant également à nourrir la réflexion des ONG françaises. Sous réserve que cette étude soit confirmée, elle viendra s'ancrer également au sein de la Commission Climat Développement.

► Comment mettre en œuvre des services durables aux populations ? Comment construire et pérenniser des dispositifs d'appui qui sachent répondre à la demande ? Comment appuyer sans étouffer des organisations locales et des opérateurs techniques ? Quelles méthodes et quels savoir-faire pour que l'idéal d'un développement qui met les populations au cœur de l'intervention ne soit pas qu'un discours incantatoire ?

Longtemps négligées du fait de la polarisation sur les réalisations concrètes, les dimensions institutionnelles du développement apparaissent aujourd'hui comme un enjeu majeur. Loin de l'image idyllique d'un développement consensuel, les opérations de développement suscitent des jeux d'acteurs complexes qu'il faut être capable de comprendre et de prendre en compte. Au-delà des discours et des principes, il faut savoir discuter de la « cuisine » de l'intervention. Au service des intervenants de développement, la série *Traverses* veut contribuer au débat stratégique et méthodologique sur ces questions, avec une approche transversale aux différents champs d'intervention. Elle accueille des documents de travail, issus de littérature grise ou de capitalisation d'expérience, qui offrent un intérêt particulier en termes d'analyse et/ou de méthode à partir d'expériences de terrain.

► La série *Traverses* est éditée par le Groupe initiatives, qui rassemble dix organisations françaises de coopération internationale partageant une ambition commune pour un développement au service des acteurs locaux, dans une logique de recherche-action et de renforcement institutionnel. Les textes sont relus par un comité éditorial, composé de représentants des organismes membres du Groupe initiatives : Barbara Guittard (AVSF), Anne Lhomme (Iram), Arkouk Arezki (GRDR), Olivier Grosse (APDRA-F), Blandine Le Bourgeois (Ciedel), Christian Lespinats (HSF), Jean-Philippe Delgrange (Essor), Swann Fauveaud (Geres), Nicolas Moreau (ID) et animé par Christian Castellanet (Gret).

► Tous les numéros de *Traverses* sont téléchargeables gratuitement sur le site Web du Groupe initiatives ([www.groupe-initiatives.org](http://www.groupe-initiatives.org)). Certains sont accessibles via les sites d'Agronomes et Vétérinaires sans frontières ([www.avsf.org](http://www.avsf.org)), du Gret ([www.gret.org](http://www.gret.org)) ou de l'Iram ([www.iram-fr.org](http://www.iram-fr.org)).



29 rue Ladmirault  
F-86000 Poitiers  
Tél. 33 (0)5 49 60 89 66  
[id@id-ong.org](mailto:id@id-ong.org)



Campus du Jardin tropical  
s/c AVSF  
45 bis avenue de la Belle Gabrielle  
F-94736 Nogent-sur-Marne Cedex  
Tél. 33 (0)1 43 94 72 01  
[gr-initiatives@groupe-initiatives.org](mailto:gr-initiatives@groupe-initiatives.org)